

LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

Mutations et polarités économiques

Fascicule 2



LES ESPACES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

TRAJECTOIRES, ENJEUX ET DEVENIR

Mutations et polarités économiques

DIRECTEUR de la PUBLICATION : Daniel HUART

COORDINATION du DOSSIER : Arnaud DEGORRE, Nathalie DELATTRE

COLLABORATION au DOSSIER : David DESRIVIERRE, Nicolas TURBAN (Insee)

SUIVI PARTENARIAL : Philippe BOUCHEZ, Stéphane HUMBERT, Grégory MARLIER, Alain PRUVOST (Conseil Régional), Nicolas GROSSE, Cécile SENTIS (SGAR), Bruno CLEMENT-ZIZA (Direccte)

CARTOGRAPHIE : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL

RÉDACTEUR en CHEF : Jean-Luc VAN GHELUWE

CORRECTEUR RÉVISEUR : Christian DE RUYCK

COORDINATION TECHNIQUE du DOSSIER : Lambert WATRELOT

MAQUETTE, COUVERTURE et COMPOSITION : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE et Lambert WATRELOT

VENTE : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 22 97 31 70

Sommaire

<i>En synthèse</i>	<i>Page 02</i>
<i>Contexte</i>	<i>Page 04</i>
<i>Une profonde recomposition sectorielle</i>	<i>Page 06</i>
<i>Les activités présentiellees comme levier de développement</i>	<i>Page 12</i>
<i>Entre attractivité et vulnérabilité économique</i>	<i>Page 17</i>
<i>Lecture transversale des profils économiques</i>	<i>Page 24</i>
<i>Pour en savoir plus</i>	<i>Page 28</i>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

DIRECTION RÉGIONALE NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.F. Kennedy - BP 769 - 59034 LILLE CEDEX

DIRECTEUR RÉGIONAL : Daniel HUART

SERVICE ADMINISTRATION DES RESSOURCES : Ariel PÊCHER

SERVICE STATISTIQUE : François CHEVALIER

SERVICE ÉTUDES ET DIFFUSION : Arnaud DEGORRE

Dépôt légal Décembre 2011 © Insee 2011

Imprimerie Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING

Téléphone : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61

La seconde moitié du XX^e siècle a vu l'économie française et mondiale se transformer radicalement. Au sortir de la seconde guerre mondiale, les emplois agricoles, industriels et tertiaires occupent chacun une place équivalente dans le système productif national. Les besoins liés à la reconstruction et la consommation de masse sollicitent alors fortement les industries et contribuent à leur essor. Au milieu des années 1970, le système économique repose essentiellement sur la production industrielle.

Puis la mondialisation de l'économie, la dématérialisation des produits, la robotisation des chaînes de production, la marchandisation des services ébranlent ce système. Les unités de production locales sont en concurrence avec celles des nouveaux pays en développement, où le coût de la main d'œuvre est moins onéreux. Les productions traditionnelles sont détournées vers des produits d'une nature nouvelle, les services et les TIC apparaissent. Des hausses de productivité s'opèrent dans le secteur secondaire. Ce passage de l'économie industrielle à l'économie tertiaire vient déstabiliser les zones les plus industrialisées dont fait partie la région Nord-Pas-de-Calais.

Un appui des décideurs publics à la reconversion

Les effets conjugués de la mutation économique et des gains de productivité ont ainsi affecté les nombreux espaces nordistes mono-industriels. Dans les zones touchées, la faiblesse des qualifications des salariés et leur manque de diversification sont autant d'obstacles à l'attractivité de ces territoires.

D'où l'importance des politiques de l'emploi menées par l'État et ses partenaires visant à faciliter les transitions professionnelles des salariés par l'accès aux qualifications, avec par exemple la validation des acquis de l'expérience. L'État recherche la revitalisation des sites impactés en utilisant notamment le fonds national de revitalisation des territoires. Afin d'accompagner les mutations économiques, les pouvoirs publics travaillent à conforter la vocation industrielle de la région (via notamment le soutien au pôle automobile régional, aux grappes d'entreprises...) et à l'émergence de nouvelles filières. Sept pôles de compétitivité ont ainsi été labellisés dans la région : I-Trans dans les domaines du ferroviaire, de l'automobile et des systèmes de transport intelligents ; Nutrition Sante Longévité, au cœur de la biologie-santé et de l'agroalimentaire ; Picom autour des industries du commerce et le développement des e-services ; Up-TEX en matière de textile technique et innovant ; MAUD (Matériaux et applications pour une utilisation durable) sur les interactions milieu-matériaux, le packaging et les applications des produits biosourcés ; Aquimer pour la transformation des produits de la pêche ; Team2 dans les écotecnologies et la valorisation des déchets. Les pôles de compétitivité, d'initiative nationale, ont été complétés par les pôles d'excellence d'initiative régionale dans le cadre du schéma régional de développement économique.

Les acteurs publics territoriaux interviennent également dans la reconversion économique, en incitant l'implantation de nouveaux secteurs stratégiques. Le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire adopté en 2006 par le Conseil Régional fixe six grands enjeux pour le développement du Nord-Pas-de-Calais. L'enjeu 3 "faire la différence en construisant et en valorisant nos spécificités" met en évidence la nécessité de s'appuyer sur les spécificités des territoires régionaux et de qualifier les leviers de la performance économique au sein de la région.

De façon plus opérationnelle, les priorités économiques régionales sont matérialisées dans le Schéma régional de développement économique (SRDE), construit autour de huit enjeux :

- accompagner la création et transmission d'activités ;
- structurer le territoire régional autour de pôles d'excellence économique ;
- placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités ;
- aider l'anticipation, clé de la réussite économique ;
- agir à l'international ;
- mobiliser et coordonner les outils financiers au service du développement économique ;
- être à la pointe dans l'usage des technologies de l'information et de la communication ;
- promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.

La Région a ainsi formalisé vingt-trois Plans locaux de développement économique (PLDE) qui reprennent toutes les politiques régionales en s'appuyant sur un projet de territoire partagé et adapté aux spécificités locales. Le PLDE définit un plan d'actions concerté avec les acteurs économiques du territoire et est formalisé par une contractualisation entre la Région et les acteurs locaux.

Polarisation du système productif autour des métropoles

La recomposition sectorielle a conduit à une nette polarisation du système productif. Les plus grandes agglomérations semblent capter l'essentiel des activités et des fonctions supérieures, laissant aux autres territoires les productions à moindre valeur ajoutée. En 2007, le Nord-Pas-de-Calais est la 3^e région économique de province en termes de valeur ajoutée. Localement, la zone d'emploi de Lille participe pour près d'un tiers aux richesses créées. Une préoccupation des acteurs publics est de parvenir à poursuivre cette métropolisation, vecteur d'attractivité économique, sans par ailleurs occulter le potentiel des espaces environnants.

Certains espaces bénéficient de la présence d'activités porteuses fortement rémunératrices tandis que d'autres sont tournés vers des secteurs traditionnels toujours plus soumis à la concurrence. Les écarts territoriaux trouvent une partie de leurs origines dans la structure sectorielle du tissu productif. Si les transformations de ces dernières décennies ont modifié la localisation des activités, les héritages restent encore relativement apparents. Ainsi, il est nécessaire de revenir sur les mutations économiques pour bien comprendre les logiques de fonctionnement des espaces. L'étude s'efforce ici de retracer les trajectoires des structures d'activité des espaces, depuis le choc pétrolier de 1973 jusqu'à la veille de la crise économique mondiale de 2008.

Cette approche sectorielle de l'appareil productif est complétée par une analyse des fonctions exercées par les personnes actives. Basées sur les professions, cette démarche est transversale aux secteurs d'activités, aux niveaux de qualifications ainsi qu'aux statuts. Elle approfondit les enseignements tirés de l'analyse sectorielle et rend davantage compte de la polarisation économique des zones. Par exemple, une industrie globalement soumise à des difficultés économiques peut trouver à un niveau local un dynamisme propre via des fonctions de recherche ou d'innovation.

Le potentiel des activités présentielles

Certaines activités ne dégagent pas nécessairement d'importantes richesses mais arborent des dimensions humaine et sociale. C'est le cas de la sphère présentielle, composée des activités implantées là où il y a de la demande, c'est-à-dire à proximité des populations – résidentes ou touristiques –. L'économie présentielle apparaît comme une source de stabilité à l'heure où les territoires sont de plus en plus sensibles à la concurrence, puisqu'elle produit des biens ou services non délocalisables. Dans les zones rurales notamment, ces activités sont un élément déterminant pour le maintien de l'économie locale. Si leurs emplois sont souvent moins qualifiés, moins rémunérateurs et plus précaires que dans le champ purement productif, les activités présentielles permettent de capter les revenus et constituent par là un levier d'actions pour le développement des territoires à l'époque post-industrielle.

Renforcer l'attractivité et la durabilité des espaces

L'économie ne peut cependant pas reposer uniquement sur des fonctions présentielles, tributaires de l'attractivité résidentielle et du dynamisme touristique des zones. Le maintien d'une base productive est indispensable, les secteurs de la sphère non présentielle assurant la création initiale de valeur ajoutée alimentant par la suite les circuits économiques. Un enjeu pour les politiques de développement économique est de renforcer l'attractivité des espaces pour favoriser l'implantation de ces activités. Cette étude s'intéresse notamment au dynamisme des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais en termes de créations d'établissements et d'emplois au sein de la sphère non présentielle. Elle identifie quels territoires sont les plus attractifs au regard de ces indicateurs et caractérise les écarts territoriaux. De manière empirique, la concentration des emplois dans un faible nombre d'unités ou le manque de diversification des activités créent autant de facteurs de fragilité quand il s'agit de réagir à un choc conjoncturel. Le dynamisme des espaces est donc mis en regard de leur vulnérabilité aux risques économiques.

La lecture transversale offre huit profils d'espaces en Nord-Pas-de-Calais

Les espaces sont aujourd'hui non seulement polarisés par leur structure sectorielle mais aussi par les fonctions occupées par les emplois. Cette organisation spatiale induit des écarts territoriaux importants, que ce soit en termes de dynamisme ou de vulnérabilité. La juxtaposition des analyses aboutit à une lecture où s'entrecroisent huit profils d'espaces infrarégionaux au regard des problématiques économiques.

Une analyse transversale fait apparaître quelques étonnements, par exemple dans la zone de Lens-Hénin. Elle qui connaît d'importantes difficultés démographiques et sociales s'illustre ici par des résultats avantageux. Avec une reconversion avancée dans le tertiaire, une spécialisation dans des activités porteuses et de vives créations d'unités et d'emplois, elle se voit affectée au sein du même espace dynamique que la métropole régionale. Reste à y développer, aux côtés des services opérationnels, des activités de plus forte valeur ajoutée. Ailleurs dans l'ex-Bassin minier, le déclin du poids industriel s'est arrêté récemment et marque une divergence avec la dynamique globale de désindustrialisation et de tertiarisation. Cette rupture de tendance souligne tantôt un maintien industriel (Bruayis et Béthunois), tantôt un léger regain (Valenciennois). Enfin certains espaces, à l'image des pôles de Berck-Montreuil et de Saint-Omer, se distinguent par leur faible étendue géographique, signe d'un fonctionnement économique isolé. Si, dans le cas du premier, la conjoncture économique est relativement favorable, pour le second, les difficultés se font plus prégnantes au fur et à mesure que l'intensité de la mondialisation progresse.

Le système productif du Nord-Pas-de-Calais constitue un des piliers régionaux de l'économie française. Reflet de la richesse produite par les structures économiques, la valeur ajoutée des entreprises positionne aujourd'hui le Nord-Pas-de-Calais au 3^e rang des régions de province derrière Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si ce classement est resté à l'identique, la répartition par secteur d'activités de la valeur ajoutée a, elle, considérablement évolué au cours des précédentes décennies. Des piliers traditionnels de l'industrie ont disparu ou se sont profondément reconvertis. Des mouvements d'externalisation ont alimenté la croissance du secteur tertiaire tandis que les TIC se sont répandues.

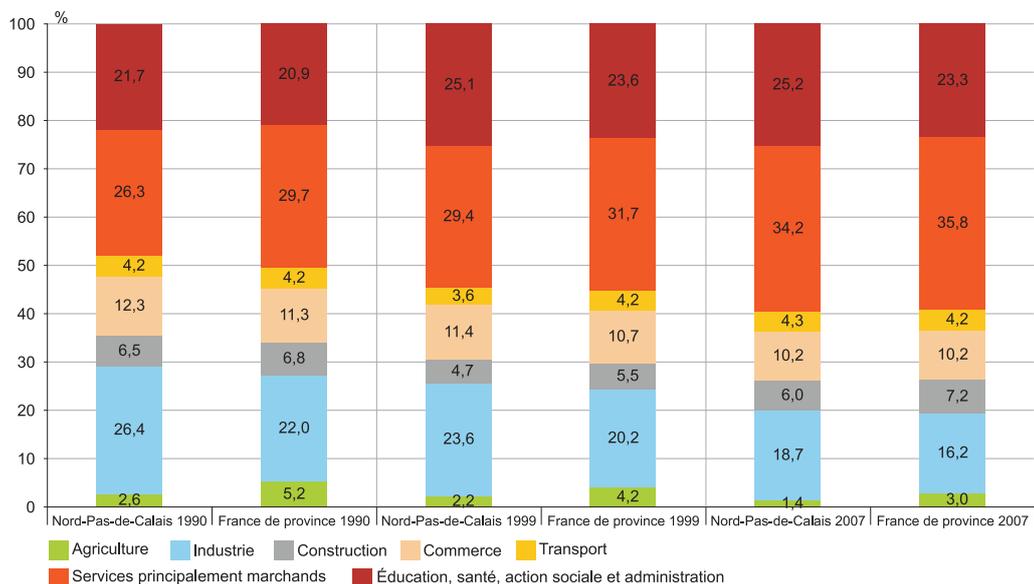
La spécialisation industrielle du Nord-Pas-de-Calais n'a toutefois pas disparu. En 2007, la valeur ajoutée régionale est toujours davantage orientée vers les secteurs industriels **▶ 1** : 19 % de la richesse nordiste provient de l'industrie contre 16 % en France de province. La contraction de la part industrielle de la valeur ajoutée étant plus rapide en région, l'écart avec la moyenne de province tend à se réduire. Cette baisse est tendancielle du fait de la recomposition sectorielle à l'œuvre. Celle-ci exprime un processus de mutation qui associe le recul de l'industrie à l'essor des activités tertiaires. Ainsi, de manière symétrique, la part des services marchands dans la valeur ajoutée augmente progressivement. Si cette part est plus faible dans la région, l'écart avec la France de province tend également à se réduire. Par ailleurs, la région se caractérise par une plus forte proportion de sa valeur ajoutée dans les secteurs éducation, santé, action sociale et administration. Si l'écart est faible en 1990, il s'accroît par la suite. Ainsi, en 2007, la part de la valeur ajoutée dans ces activités est de 25 % en Nord-Pas-de-Calais et de 23 % en France métropolitaine.

La déclinaison au niveau territorial de la valeur ajoutée n'est pas connue, mais il est possible de l'approcher via les masses salariales versées par les établissements productifs. Celles-ci sont en effet une composante essentielle dans le calcul de la valeur ajoutée. L'analyse des masses

salariales à l'échelle infrarégionale apporte une première indication sur l'orientation des tissus productifs locaux. Elle met en évidence à la fois une forte concentration des activités et une spécialisation territoriale qui n'est cependant pas propre au Nord-Pas-de-Calais. De manière générale, les grandes métropoles régionales ont tendance à capter les activités à haute valeur ajoutée et à hauts revenus. Ainsi, la zone d'emploi de Lille représente près d'un tiers (29 %) de la masse salariale du Nord-Pas-de-Calais **▶ 1**. Se classent ensuite, par ordre décroissant, les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, du Valenciennois, de Lens-Hénin et de Dunkerque.

Les spécificités sectorielles territoriales apparaissent distinctement. L'industrie concentre au moins 30 % des salaires dans les zones d'emploi de Béthune-Bruay, Saint-Omer, Dunkerque, Sambre-Avesnois, Valenciennois et Douaisis. L'ancien Arc minier se scinde ici en deux au niveau de la zone d'emploi de Lens-Hénin, où la part des rémunérations provenant des activités industrielles n'est que de 16 %. La zone d'emploi de Lille se caractérise par une proportion de services principalement marchands nettement supérieure aux autres zones (34 % pour une moyenne régionale à 23 %). Quatre autres zones ont aussi ce profil, dans des proportions moindres : Roubaix-Tourcoing, Calaisis, Lens-Hénin et Boulonnais. Le commerce participe aussi à une part importante de la masse salariale dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, le transport dans la zone d'emploi du Calaisis. Les services relevant de l'éducation, de la santé, de

1 Évolution de la répartition sectorielle de la valeur ajoutée en Nord-Pas-de-Calais et en France de province



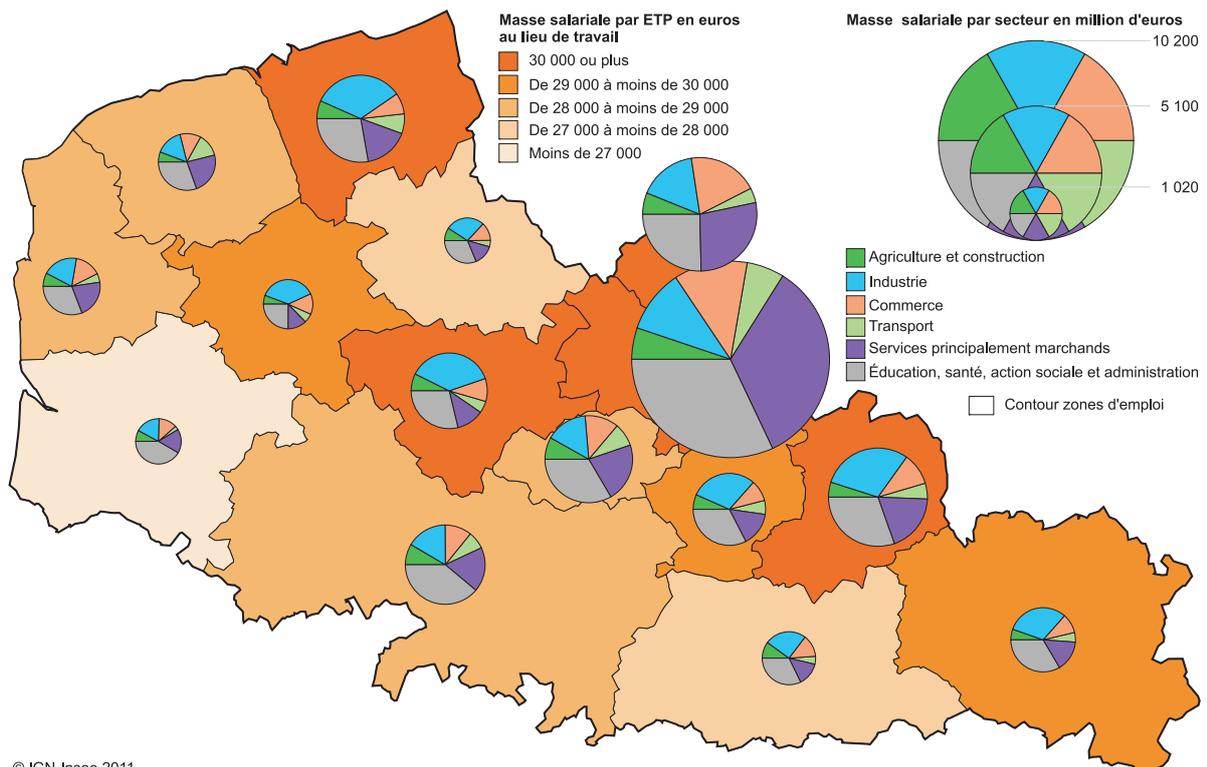
Source : comptes régionaux définitifs 1990, 1999 et 2007 (Insee).

l'action sociale et de l'administration sont surreprésentés dans la zone de Berck-Montreuil avec 42 % de la masse salariale versée par ces secteurs, et de manière moins marquée dans la zone d'Artois-Ternois. Enfin, la zone d'emploi du Cambrésis est la seule pour laquelle l'agriculture et la construction représentent plus de 10 % des masses salariales versées. Le faible volume des rémunérations et leur répartition sectorielle moyenne confèrent finalement à la zone d'emploi de Flandre-Lys une place relativement restreinte dans l'économie régionale. Cette zone se caractérise en effet davantage par sa fonction résidentielle. Rapportés aux effectifs Équivalent temps plein (ETP), les masses salariales versées par les établissements renseignent aussi sur la productivité apparente du travail. Elles rapportent en effet une richesse produite à un facteur travail. Mettre en parallèle cette productivité avec la répartition sectorielle des activités ne permet pas de discerner a priori de quelconques liens. Les zones tournées vers l'industrie sont tantôt fortement productives (Dunkerque), tantôt moyennement productives (Saint-Omer). Les exemples des zones de Roubaix-Tourcoing et du Calaisis, orientées à parts égales vers les services marchands, font

aussi apparaître des contrastes de productivité. Ces écarts résultent à la fois de spécialisations sectorielles sur des activités à valeur ajoutée plus ou moins élevée, de la taille des établissements présents, de la performance atteinte par les entreprises mais aussi de la composition socioprofessionnelle de leurs effectifs et de leur politique salariale. Le présent chapitre détaille les spécificités économiques locales et vise à expliciter les écarts territoriaux de valeur ajoutée et de productivité dans la région Nord-Pas-de-Calais. La seconde moitié du 20^e siècle a vu se transformer radicalement les structures productives, notamment par la remise en cause du système hautement industrialisé de la région. L'analyse revient sur les importantes mutations économiques qu'a connues le Nord-Pas-de-Calais durant les dernières décennies, parfois bien vécues par les territoires, parfois source de déstabilisation. Les statistiques mises en œuvre démarrent en 1975, faute de données antérieures exploitables, à une époque où la recomposition sectorielle est déjà engagée. Le chapitre s'attache ici à déterminer comment les évolutions les plus récentes ont pu mener à la polarisation des espaces observée aujourd'hui, aussi bien en termes de structure productive que de fonction des emplois. Si certains espaces ont su tirer profit de la restructuration et présentent maintenant une attractivité élevée, d'autres apparaissent au contraire fragilisés et plus vulnérables aux aléas économiques. Les analyses qui suivent mettent à l'écart la crise économique des années 2008-2009. À la date de la rédaction de ces analyses, le statisticien ne dispose pas, en effet, du recul permettant d'apprécier l'impact structurel de la récession sur l'appareil productif.

1

Masses salariales brutes versées par les établissements en Nord-Pas-de-Calais en 2008

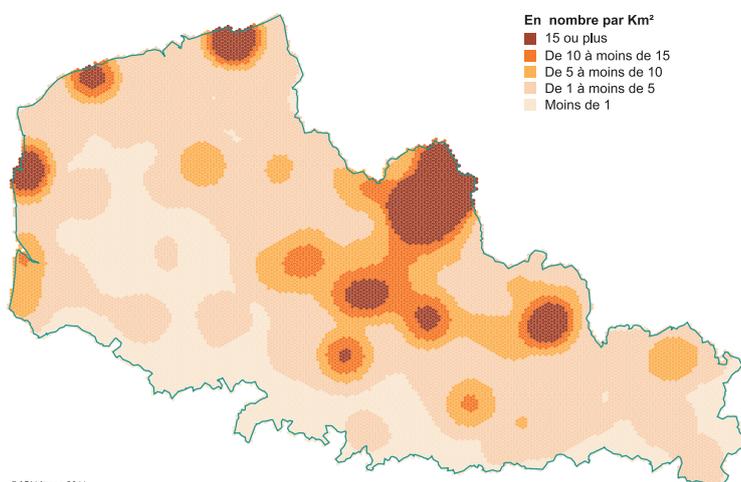


© IGN-Insee 2011

Source : Clap 2008 (Insee).

Les entreprises de moins de 250 salariés, communément nommées Petites et moyennes entreprises (PME), représentent plus de 99 % des entreprises en Nord-Pas-de-Calais. Elles se localisent dans l'agglomération lilloise, l'ex-Bassin minier, l'Arrageois, les centres littoraux, l'Audomarois, le Cambrésis et le Maubeugeois **► 2**. Comme partout ailleurs en province, ces PME regroupent dans la plupart des zones plus de 75 % des emplois **► 3**. Toutefois, le Nord-Pas-de-Calais est la région de province où la part d'emplois occupés dans les PME est la plus faible : 55 % contre 74 % en moyenne. Dans les zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing, cette proportion descend respectivement à 33 % et 49 %, soit les deux taux les plus faibles des zones de province. Ces deux territoires sont en fait un lieu privilégié d'implantation des grandes entreprises qui captent la plupart des emplois. La majorité des unités de la région employant au moins 250 salariés y sont installées.

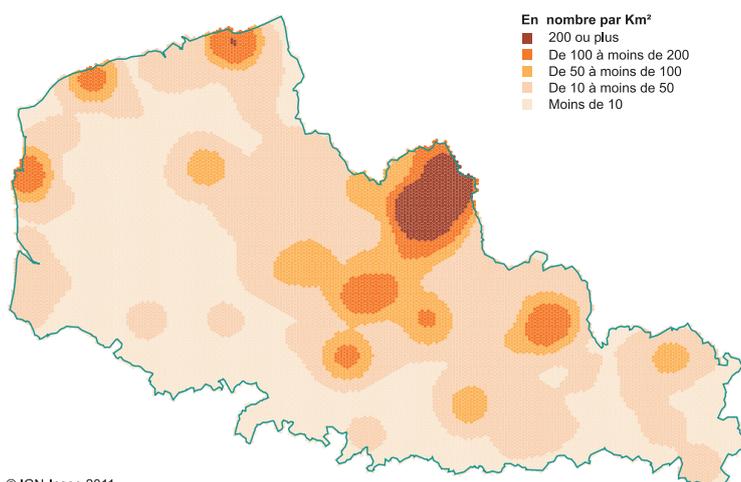
2 Densité lissée d'entreprises de moins de 250 salariés en Nord-Pas-de-Calais en 2008



© IGN-Insee 2011

Source : Clap 2008 (Insee).

3 Densité lissée d'emplois des entreprises de moins de 250 salariés en Nord-Pas-de-Calais en 2008



© IGN-Insee 2011

Source : Clap 2008 (Insee).

Une tertiarisation de l'économie généralisée

En 2007, les trois quarts des emplois en Nord-Pas-de-Calais sont occupés à des activités tertiaires, surtout dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration et des services marchands **► 4**. Les emplois industriels représentent 17 % du volume suite à la profonde reconversion qui a marqué le tissu productif régional depuis les années 1960. L'évolution des données régionales de 1975 à 2007 permet de mettre en évidence le processus de tertiarisation des emplois qui a opéré dans la région comme ailleurs en France. La part des emplois régionaux industriels, dépassant les 40 % en 1975, est marquée par une contraction prononcée. Parallèlement, le secteur tertiaire prend beaucoup d'importance : la proportion d'emplois tertiaires passe ainsi de 46 % en 1975 à 75 % en 2007. Cet accroissement concerne notamment les services principalement marchands et l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration. Par ailleurs, la part des emplois agricoles se réduit tout au long de la période considérée.

La recomposition sectorielle a démarré bien avant 1975

Certes, ces évolutions retracent les mutations les plus récentes subies par les structures économiques, mais la contrainte des dates de recensement masque l'origine du processus de reconversion industrielle qui se situe en amont de 1975. Si les données manquent avant cette date pour quantifier les effets sur l'emploi de la recomposition sectorielle, il est toutefois utile de rappeler le contexte dans lequel se situe la région à ce moment.

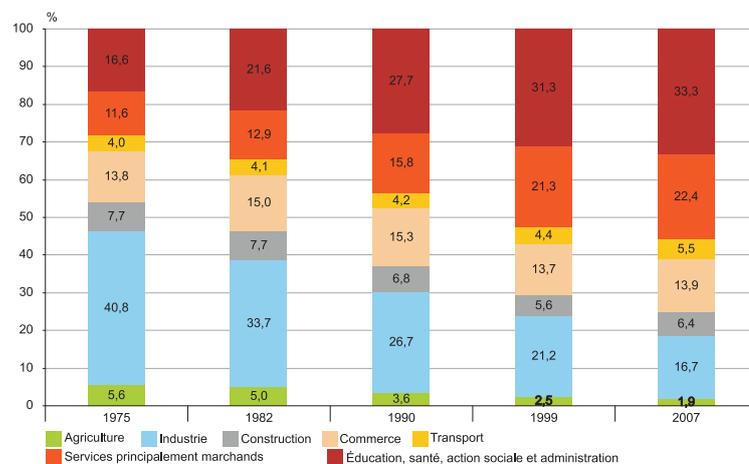
Au début des années 1950, le système industriel est à son apogée. Les besoins pour la reconstruction et l'émergence de la société de consommation créent une demande forte et stimulent une production intensive. L'industrie du Nord-Pas-de-Calais est à cette époque une industrie de main-d'œuvre peu diversifiée. Elle repose principalement sur les trois piliers de la révolution industrielle – le textile, le charbon et la métallurgie –, alors que d'autres régions se tournent déjà vers les secteurs porteurs de la chimie, de l'électricité, de l'automobile ou de l'aéronautique. À la fin de la décennie, les premiers signes d'usure apparaissent. La tertiarisation de l'économie s'amorce en France et développe les secteurs peu présents en région. Les structures économiques du secteur

textile en Nord-Pas-de-Calais sont assez peu réactives aux évolutions. En parallèle, les mines souffrent d'une disparition programmée sur longue période. La désindustrialisation ébranle les piliers de l'économie régionale, d'autant plus que l'industrie nordiste de main-d'œuvre fait face à une mécanisation poussée puis à une robotisation qui transforment les rythmes de travail. La mutation s'amplifie dans les années 1970 par l'entrée en concurrence avec de nouveaux pays producteurs à faible coût de main-d'œuvre et par une baisse de la demande dans la sidérurgie. La décennie suivante voit la mise en place du plan européen Davignon qui établit un redéploiement à grande échelle des sites métallurgiques. Les bassins d'emplois régionaux connaissent finalement une profonde transformation de leur tissu économique. Les pouvoirs publics interviennent pour substituer aux activités en déclin des secteurs nouveaux. Notamment, la politique de reconversion vise un appui par la création d'emplois publics dans des secteurs tels que l'éducation, la santé ou encore la formation. Elle amène aussi, avec le concours de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), l'implantation de l'industrie automobile sur le territoire régional, surtout dans l'ex-bassin minier et la Sambre qui sont particulièrement touchés.

La structure économique nordiste est de moins en moins spécifique

Durant ces décennies, les régions françaises se caractérisent par un processus de convergence de leur structure économique. La répartition sectorielle des emplois se rapproche d'une région à l'autre et la moyenne nationale cache de moins en moins de spécificités locales. Toutefois, l'ampleur de la convergence diffère fortement d'une région à l'autre. Ce degré peut se mesurer via l'évolution d'un indice global de spécificité : l'indice de Krugman. Il correspond à la somme des écarts, en valeur absolue, entre la structure d'activités par secteur de la région et celle du reste du territoire national. Plus cet indice est élevé, plus la structure productive de la région diffère de celle du reste de la France. Région marquée par un passé industriel considérable, le Nord-Pas-de-Calais avait, en 1975, l'un des indices de spécificité les plus élevés de France. Il appartient aujourd'hui au groupe des régions où la convergence de la structure productive est la plus marquée, aux côtés de la Franche-Comté ou de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'indice de spécificité nordiste se réduit de 9,2

2 Évolution de la répartition sectorielle des emplois en Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 2007



Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

1 Évolution de l'indice global de spécificité de Krugman de 1975 à 2006

Région	1975	1982	1990	1999	2006
Nord-Pas-de-Calais	18,20	14,20	11,30	9,40	9,00
Picardie	13,60	13,00	12,50	10,70	10,50
Champagne-Ardenne	14,20	13,10	12,40	10,60	9,90

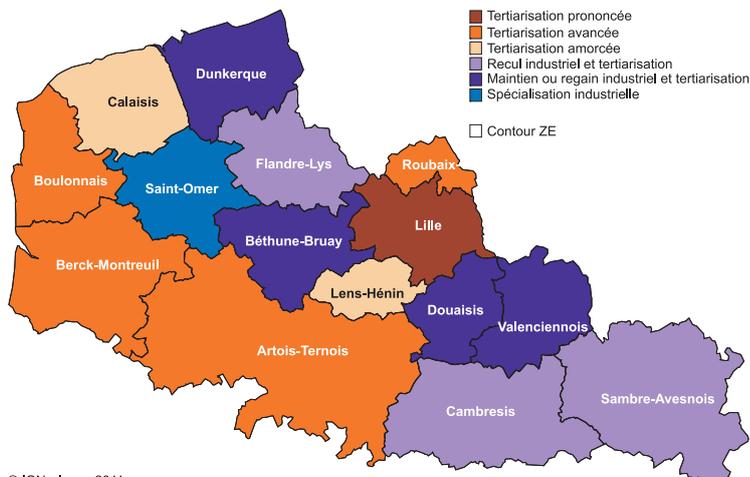
Unité : %
 Guide de lecture : un indice de 100 % signifie que les structures sectorielles de l'emploi régional et national sont totalement différentes. Un indice de 0 % signifie que les structures sectorielles de l'emploi régional et national sont équivalentes.
 Source : recensements de la population 1975 à 2006 (Insee).

points entre 1975 et 2006, passant de 18,2 % à 9 % 1. Le processus de convergence apparaît nettement moins prégnant notamment pour les deux régions voisines : les structures productives de Picardie et Champagne-Ardenne sont plus proches de la structure nationale en 1975 mais plus éloignées en 2006.

Six profils types d'évolution sectorielle à l'échelle des zones d'emploi

A fortiori, l'impact de la recomposition sectorielle au niveau infrarégional n'a pas été le même sur l'ensemble du territoire nordiste. Si l'indice global de spécificité donne une bonne vision en termes de spécialisation ou de convergence des activités, il ne permet pas de distinguer quels secteurs contribuent le plus au processus. L'analyse du tissu productif au niveau local permet d'aller plus loin. Ici, l'objectif est de définir des classes de territoires en Nord-Pas-de-Calais qui présentent des trajectoires analogues vis-à-vis de la structure sectorielle de leurs emplois de 1975 à 2007. Par souci de simplicité, la répartition des emplois est déclinée selon sept grands secteurs : agriculture, industrie, construction, commerce, transport, services principalement marchands et éducation, santé, action sociale et administration Encadré 1.

4 Typologie de la trajectoire de la structure sectorielle de l'emploi en Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 2007



© IGN - Insee 2011

Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

2 Évolution de l'emploi dans les secteurs industriels et tertiaires de 1975 à 2007

Unités : nombre, %

Zones d'emploi	Effectifs 2007		Évolution annuelle moyenne 1975-2007 (%)		Évolution annuelle moyenne 1999-2007 (%)	
	Industrie	Tertiaire	Industrie	Tertiaire	Industrie	Tertiaire
Lille	35 600	309 100	-2,96	+2,13	-1,96	+4,06
Roubaix-Tourcoing	21 300	117 500	-3,92	+1,55	-5,21	+1,31
Artois-Ternois	13 600	67 400	-1,23	+1,67	-1,03	+1,15
Boulonnais	9 400	42 400	-2,04	+1,34	-1,64	+1,08
Berck-Montreuil	5 000	27 700	-0,98	+1,81	-1,68	+1,40
Lens-Hénin	14 500	86 000	-4,21	+1,90	-6,21	+1,58
Calais	6 700	43 900	-3,24	+2,39	-7,38	+2,19
Cambresis	11 400	39 400	-2,78	+1,01	-3,65	+0,01
Sambre-Avesnois	15 200	48 900	-3,28	+1,27	-3,30	+0,07
Flandre-Lys	7 300	24 000	-2,03	+1,28	-5,41	-2,08
Valenciennes	29 500	87 700	-2,30	+1,92	+2,18	+2,27
Dunkerque	23 400	68 000	-1,03	+1,47	+0,77	+1,09
Bétune-Bruay	23 300	58 500	-1,36	+1,68	+0,08	-0,78
Douais	16 300	55 900	-2,54	+1,53	-1,08	+0,06
Saint-Omer	13 400	28 300	-0,51	+2,33	+0,03	+2,18
Région	245 300	1 104 000	-2,55	+1,77	-2,04	+1,74

Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

Au niveau des zones d'emploi, les mutations du tissu productif ont engendré des trajectoires tout à fait différentes . Six types d'évolution de l'emploi par secteur se distinguent. Trois d'entre elles (nommées **Tertiairisation prononcée, avancée ou amorcée**) mettent en relief l'importance de la tertiarisation de l'économie dans les espaces et ont, à la différence des autres, une proportion d'emplois industriels inférieure à la valeur régionale de 17 % en 2007. Les trois autres classes (nommées **Recul industriel et tertiarisation, Maintien ou regain industriel** et **Tertiarisation et Spécialisation industrielle**) désignent quant à elles des espaces marqués par l'industrie dont le recul est moins prononcé : la part des emplois industriels y reste supérieure à 20 % en 2007.

Encadré 1 : Méthodologie de la typologie de l'évolution structurelle des emplois

Un découpage de l'emploi en sept secteurs selon la Nomenclature d'activités française (NAF) a été opéré : agriculture, industrie, construction, commerce, transport, services principalement marchands et éducation, santé, action sociale et administration. Sur cette base, pour chaque recensement de 1975 à 2007, des profils types de territoires ont été identifiés selon la structure sectorielle des emplois. La séquence des profils types de 1975 à 2007 pour chaque territoire a permis d'élaborer la typologie sur la trajectoire de la structure sectorielle.

La classification repose sur les principes de la NAF et s'expose ainsi à quelques limites d'interprétation. Notamment, l'activité à laquelle est affecté un établissement correspond à l'activité principale exercée par celui-ci. Les autres activités présentes en son sein, qui peuvent être de nature tout à fait différente de la principale, ne sont donc aucunement prises en compte. Par ailleurs, les stratégies de développement des établissements jouent aussi sur la répartition sectorielle des emplois. Par exemple, un site industriel qui confie à son propre personnel le nettoyage des locaux contribue à gonfler les effectifs du secteur industriel par des emplois de services. Ce n'est en revanche pas le cas d'un établissement industriel qui externalise.

Si l'évolution en structure de l'emploi permet d'appréhender facilement les mutations locales du système productif, il est utile de la mettre en regard de l'évolution en volume. En effet, considérons le cas d'une contraction de la part d'emplois industriels : celle-ci peut être associée à une réelle diminution du volume d'emplois industriels comme à un moindre accroissement de l'emploi industriel par rapport à l'emploi tertiaire. Les évolutions de niveaux d'emplois industriels et tertiaires par zones d'emploi apportent ainsi des éclairages complémentaires.

La tertiarisation est plus ou moins précoce selon les territoires

La seule zone d'emploi de la région à appartenir à la classe de trajectoire **Tertiairisation prononcée** est celle de Lille. Le tertiaire y regroupe plus de 70 % des emplois dès la fin des années 1980 . D'autres zones d'emploi rejoignent cette proportion plus tard : durant la seconde moitié des

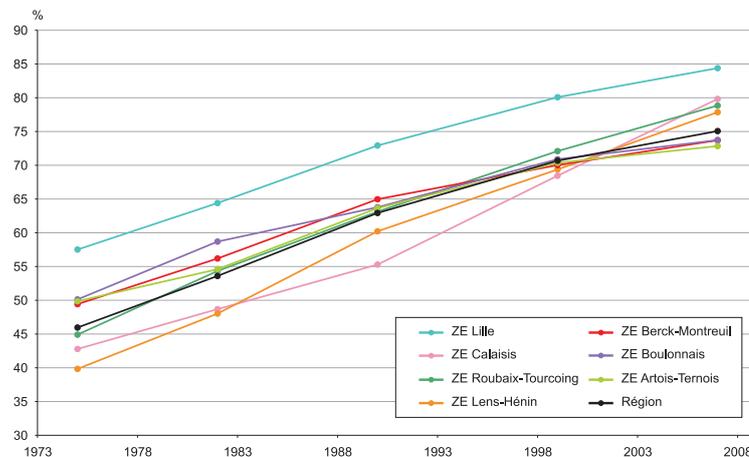
années 1990 pour celles de Roubaix-Tourcoing, du Boulonnais, de Berck-Montreuil et de l'Artois-Ternois (classe **Tertiarisation avancée**) et au début des années 2000 pour celles du Calaisis et de Lens-Hénin (classe **Tertiarisation amorcée**). Sur la période la plus récente, le secteur tertiaire apparaît donc plus développé le long d'un axe [Roubaix-Tourcoing, Lille, Lens-Hénin]. Les zones d'emploi de Lens-Hénin et du Calaisis sont caractérisées par la plus forte hausse de la part de l'emploi tertiaire. Ceci est particulièrement significatif sur la dernière période : +8,5 points entre 1999 et 2007 pour Lens-Hénin et +11,4 points pour le Calaisis. La part associée à l'emploi industriel est faible sur l'ensemble de ces territoires, et surtout dans la zone lilloise avec 9,7 % en 2007

► 6]. Les contractions du poids industriel les plus importantes de la région sont observées au sein des zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing (de 48 % en 1975 à 14 % en 2007) et de Lens-Hénin (de 48 % en 1975 à 13 % en 2007). Ces trois classes de tertiarisation dissimulent en fait des évolutions de volumes d'emplois bien distinctes. À Lille, c'est la hausse des emplois tertiaires qui est particulièrement marquée, avec une croissance annuelle moyenne de 4,06 % entre 1999 et 2007 contre 1,74 % en moyenne régionale ► 2]. La classe **Tertiarisation avancée** regroupe des zones qui ont vu à la fois leur volume d'emplois industriels diminuer et celui d'emplois tertiaires augmenter, à un rythme globalement moins rapide que la moyenne nordiste. Enfin, à Lens-Hénin et dans le Calaisis, la croissance du poids du tertiaire s'explique surtout par le recul très important du volume d'emploi industriel.

La part d'emplois industriels se stabilise dans l'ex-Bassin minier

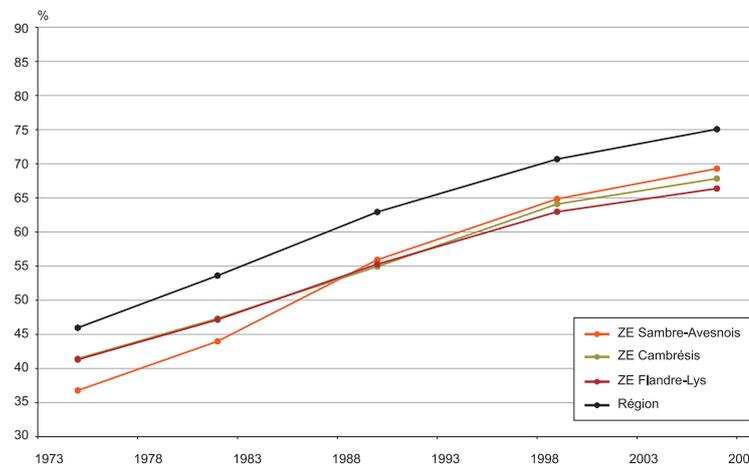
Les zones d'emploi de Flandre-Lys, du Cambrésis et de Sambre-Avesnois, de la classe **Recul industriel et tertiarisation**, affichent une progression du tertiaire plus lente que les précédentes. Elles sont caractérisées en 2007 par une proportion non négligeable d'emplois industriels ► 7] et une part d'emplois tertiaires inférieure à 70 % ► 4]. La forte contraction de l'emploi industriel sur la période 1999-2007 est associée à une baisse de l'emploi tertiaire sur la zone d'emploi de Flandre-Lys et à une stabilisation sur celles de Sambre-Avesnois et du Cambrésis ► 2]. Ainsi, le recul du poids industriel observé entre 1999 et 2007 sur ces espaces provient davantage de la contraction élevée du volume d'emplois industriels et non d'une hausse de l'emploi tertiaire.

3 Évolution de la part de l'emploi tertiaire au sein des classes Tertiarisation par zone d'emploi (ZE)



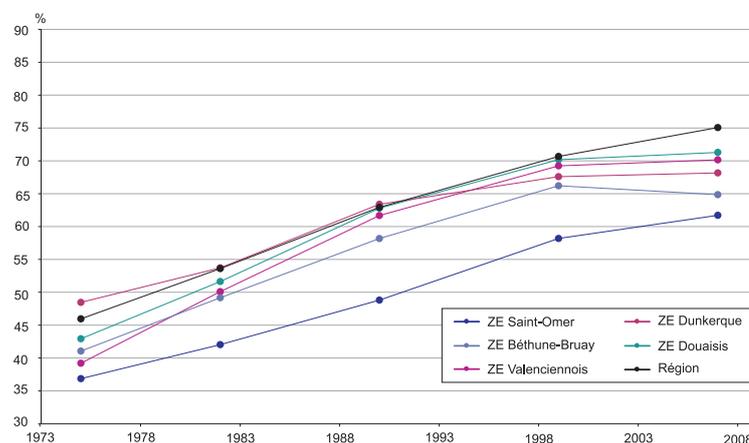
Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

4 Évolution de la part de l'emploi tertiaire au sein de la classe Recul industriel et tertiarisation par zone d'emploi (ZE)



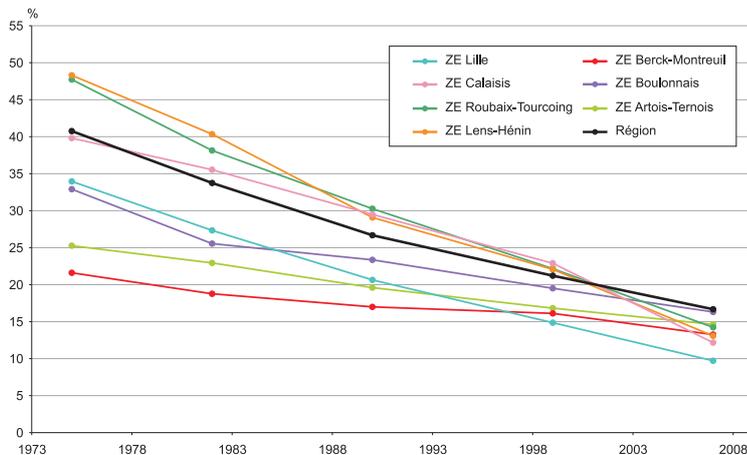
Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

5 Évolution de la part de l'emploi tertiaire au sein des classes Maintien ou regain industriel et tertiarisation et Spécialisation industrielle par zone d'emploi (ZE)



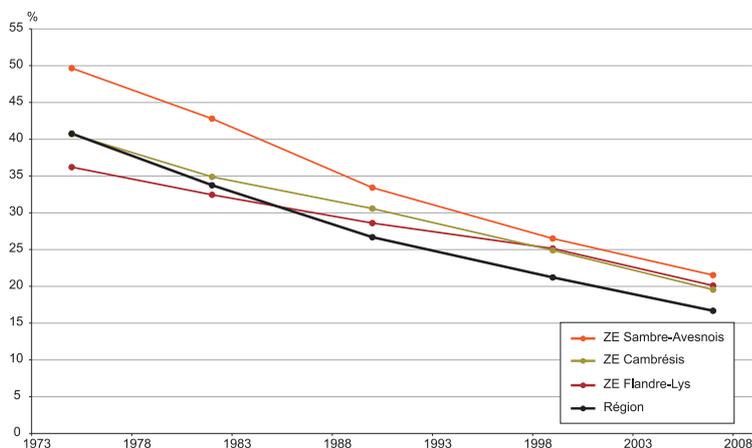
Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

6 Évolution de la part de l'emploi industriel au sein des classes *Tertiarisation* par zone d'emploi (ZE)



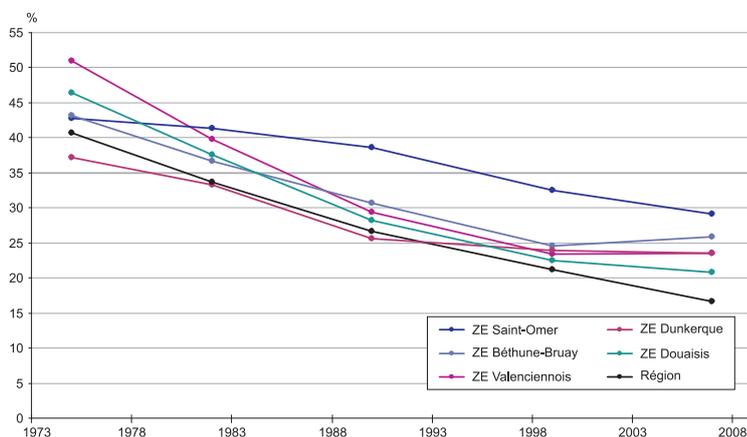
Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

7 Évolution de la part de l'emploi industriel au sein de la classe *Recul industriel et tertiarisation* par zone d'emploi (ZE)



Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

8 Évolution de la part de l'emploi industriel au sein des classes *Maintien ou regain industriel et tertiarisation* et *Spécialisation industrielle* par zone d'emploi (ZE)



Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

En revanche, pour les zones d'emploi en *Maintien ou regain industriel et tertiarisation* de l'ancien Arc minier, hors Lens-Hénin, la reconversion semble s'arrêter sur la fin de la période : entre 1999 et 2007, les parts d'emplois industriels et tertiaires se stabilisent **► 5 et 8**. Ainsi, même si les zones d'emploi de ces deux classes présentent des parts d'emplois tertiaires similaires en 2007 (de l'ordre de 65 % à 70 %), leurs trajectoires sur période récente ne sont pas équivalentes. Les zones de la classe *Maintien ou regain industriel et tertiarisation* se caractérisent par une stabilisation (Béthune-Bruay), voire une hausse (Dunkerque et surtout Valenciennes), du volume d'emploi industriel sur la période 1999-2007 **► 2**. Dans les zones d'emploi de Dunkerque et de Valenciennes, la hausse de l'emploi industriel est parallèle à un accroissement de l'emploi tertiaire. Le regain du poids de l'industrie dans l'espace de Béthune-Bruay résulte, lui, d'une baisse du volume de l'emploi tertiaire. Dans le Douaisis l'emploi industriel se contracte entre 1999 et 2007, mais à un rythme presque deux fois moindre que la moyenne régionale.

Un recul modéré de l'industrie dans l'Audomarois

La classe de trajectoire *Spécialisation industrielle* caractérise la zone d'emploi de Saint-Omer. Celle-ci n'était pas la plus industrielle en 1975, mais la contraction de l'emploi de l'industrie est beaucoup moins marquée qu'ailleurs et près de 30 % des emplois sont encore concentrés dans l'industrie en 2007 **► 8**. Le poids de l'entreprise Arc International participe pour beaucoup à ce résultat. La part d'emplois tertiaires est symétriquement la plus faible de toutes les classes avec 62 % **► 5**. Sur l'ensemble de la période 1975-2007, la zone d'emploi de Saint-Omer est caractérisée à la fois par la plus faible baisse du volume d'emploi industriel et par une des hausses les plus conséquentes de l'emploi tertiaire **► 2**. La contraction de la proportion d'emplois industriels y apparaît donc principalement causée par la hausse de l'emploi tertiaire. D'ailleurs, sur la fin de la période, on observe un maintien du volume d'emplois industriels tandis que le volume d'emplois tertiaires continue de progresser nettement.

Une vision plus fine des trajectoires : un regard en termes d'intercommunalités

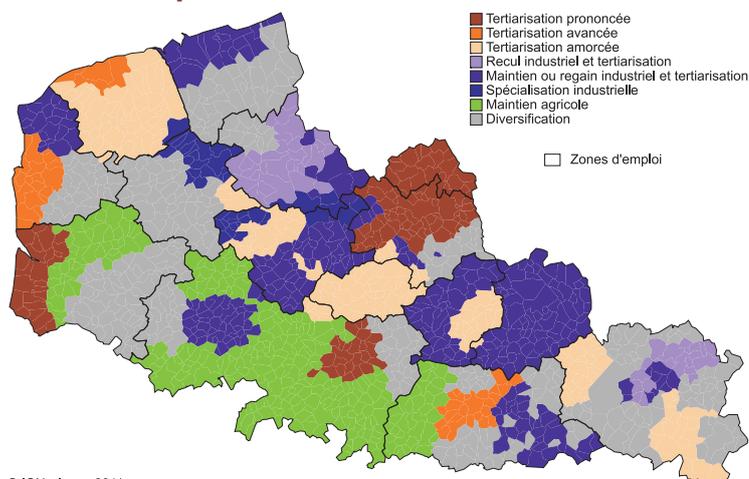
Si le découpage en zones d'emploi donne une vision synthétique de la restructuration économique à l'œuvre, il a tendance à masquer les différences territoriales fines. Pour une analyse plus détaillée de l'évolution des structures sectorielles de l'emploi, les résultats de la typologie sont aussi regardés à travers un zonage de taille moindre, qui croise le découpage des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) offrant plus de 5 000 emplois avec le découpage des contrats de Pays [► Encadré 2](#).

La typologie laisse alors apparaître deux classes supplémentaires par rapport au résultat sur les zones d'emploi [► 5](#). La première classe, nommée **Maintien agricole**, concerne les territoires qui ont toujours eu, tout au long de la période, une part d'emploi dans l'agriculture et la construction nettement plus importante que les autres. Il s'agit essentiellement des zones rurales de l'Artois-Ternois. La seconde classe, **Diversification**, regroupe des espaces aux trajectoires plus hétérogènes. La structure sectorielle de l'emploi y est plus diversifiée que dans les autres espaces de la région et aucune polarisation particulière de l'emploi n'est marquée. Ces deux classes de trajectoires ne sont pas visibles dans l'analyse fondée sur les zones d'emploi car leurs spécificités sont diluées au sein de zones plus vastes. Par exemple, si la zone d'emploi de l'Artois-Ternois appartient à la classe **Tertiarisation avancée**, c'est parce que le poids en termes d'emplois de la communauté urbaine d'Arras (classée en **Tertiarisation aboutie**) est nettement plus important que celui des zones rurales (classées en **Maintien agricole**).

Tertiarisation prononcée dans les communautés urbaines de Lille et Arras

Si l'espace relatif à Lille est toujours classé comme **Tertiarisation aboutie**, la vision affinée de la région permet de voir apparaître au sein de cette classe la communauté urbaine d'Arras et les espaces littoraux du Sud-Ouest, en particulier la communauté de communes d'Opale Sud. Pour cette dernière, dès 1975, le seuil des 70 % d'emplois tertiaires est atteint, avec une proportion très importante de services relevant de l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration. Toujours sur le littoral, la tertiarisation est en fait avancée à proximité directe des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, mais pas dans l'arrière-pays. Dans cette même classe, la communauté d'agglomération de Cambrai se démarque de ses territoires environnants, ce que ne laissait pas apparaître la vision en zones d'emploi. Enfin, dernier changement significatif entre les deux zonages, les espaces en **Spécialisation industrielle** sont nettement polarisés autour de Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Lestrem.

5 Typologie de la trajectoire de la structure sectorielle de l'emploi en Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 2007



© IGN - Insee 2011

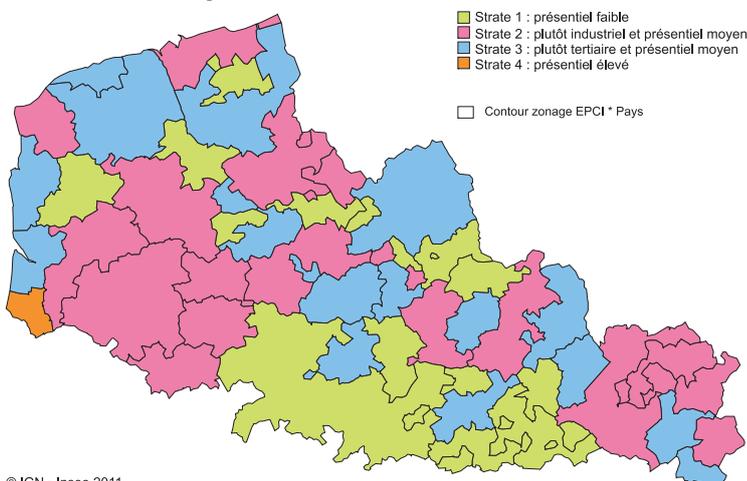
Note de lecture : les résultats sont cartographiés sur un découpage croisant EPCI et Pays.
Source : recensements de la population 1975 à 2007 (Insee).

Encadré 2 : Une double lecture de la typologie

L'analyse est réalisée à deux niveaux géographiques distincts : un premier zonage en zones d'emploi permettant de mettre en évidence les tendances globales à l'échelle de la région et un second zonage apportant une vision plus fine sur les évolutions locales. Ce second découpage se base sur les contours des intercommunalités et des Pays. Afin d'assurer la significativité des résultats, seuls les EPCI de plus de 5 000 emplois sont pris en compte, le reste du territoire régional suivant alors le découpage en Pays. Le second zonage comprend ainsi 45 zones d'intérêt et apparaît assez proche du découpage des Plans locaux de développement économique (PLDE). Ces PLDE constituent le cadre de référence de toutes les actions et initiatives concourant au développement économique d'un territoire.

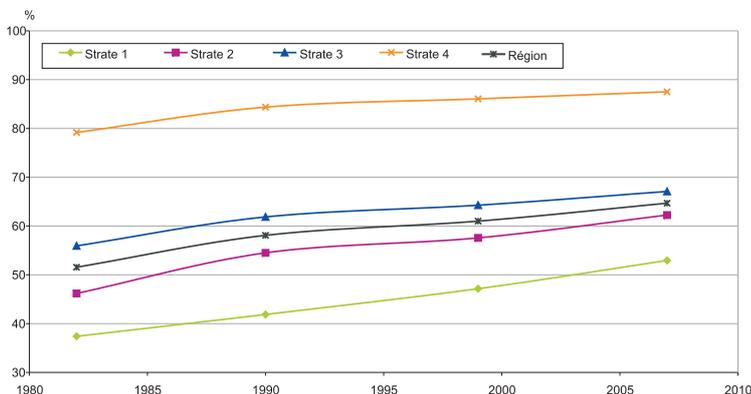
La sphère présentesielle, en tant qu'ensemble des activités économiques spécifiquement tournées vers la satisfaction des besoins des populations résidentes ou touristiques d'une zone, est aujourd'hui un moteur important du développement de l'économie locale. S'appuyant majoritairement sur les services, que ce soient les services à la personne ou l'économie sociale, les activités présentesielles s'implantent là où la demande des populations est forte et sont ainsi peu dépendantes des évolutions externes à la zone. Leur développement est également moins soumis aux aléas économiques que d'autres types d'activités, qui sont pour la plupart potentiellement délocalisables. Via leur dimension humaine et sociale, les activités présentesielles présentent un certain nombre d'avantages pour le développement de territoires au dynamisme modéré sur la scène économique. Toutefois, elles sont aussi plus souvent génératrices d'emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs que la sphère non présentesielle.

6 Trajectoire du poids de la sphère présentesielle dans l'emploi en Nord-Pas-de-Calais de 1982 à 2007



© IGN - Insee 2011
Source : recensements de 1982 à 2007 (Insee).

9 Trajectoires du poids de la sphère présentesielle dans l'emploi en Nord-Pas-de-Calais de 1982 à 2007



Source : recensements de la population 1982 à 2007 (Insee).

Quatre trajectoires du présentesiel

En 2007, 65 % de l'emploi nordiste se situe dans la sphère présentesielle. Ce niveau, identique au niveau de France métropolitaine, fait suite à une hausse continue de la part de l'emploi dans la sphère présentesielle depuis 1982. Cette progression a d'ailleurs été plus soutenue en Nord-Pas-de-Calais que celle observée pour la France métropolitaine, la région se situant en 1982 cinq points en dessous du niveau métropolitain. Une typologie de l'évolution de l'emploi dans la sphère présentesielle fait apparaître quatre trajectoires au niveau du zonage croisant les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les Pays de la région [► 6](#). Les trajectoires sont croissantes et parallèles sur la période 1982-2007, la distinction entre elles se fait donc plus par leurs niveaux que par la tendance qu'elles décrivent [► 9](#). On parlera alors dans la suite des différentes strates d'évolution.

Entre 1982 et 2007, l'emploi dans la sphère présentesielle augmente dans les quatre strates de la typologie, suivant la tendance observée à la fois en région mais aussi en France métropolitaine. Toutefois, depuis le début des années 1990, la hausse se fait moins rapide qu'auparavant, à l'exception de la **strate 1** où la sphère présentesielle est la moins développée. Les ressorts fondamentaux du phénomène ne trouvent pas leur explication au niveau régional, mais viennent davantage d'une tendance sociétale.

Une spécialisation présentesielle de longue date pour Berck

La spécificité de l'emploi à Berck, avec une présence importante d'activités liées aux services à la personne et au secteur de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration fait de ce territoire le seul représentant de la **strate 4**. Le niveau d'emploi dans la sphère présentesielle y est très largement supérieur aux autres territoires et ce sur toute la période 1982-2007. L'augmentation entre 1982 et 2007 est cependant plus faible qu'au niveau régional, avec une hausse de l'emploi dans la sphère présentesielle respectivement de + 8 points et + 13 points.

De part et d'autre de la tendance régionale, deux strates proches (**strates 2 et 3**) semblent voir leur poids d'emplois présentsiels converger vers la moyenne régionale. L'écart entre ces strates et la valeur nordiste diminue en effet continûment entre 1982 et 2007. La **strate 3**, au-dessus du niveau régional, rassemble les grandes agglomérations

de la région : Lille, Arras mais aussi Boulogne-sur-Mer et Calais sur le littoral, Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Valenciennes dans l'ex-Bassin minier ou encore Cambrai. Cette strate est marquée par une forte présence d'activités tertiaires, tandis que la **strate 2** située sous le niveau régional, apparaît plus industrielle. Elle est composée notamment des zones relatives à Dunkerque, Béthune, Douai, Saint-Pol-sur-Ternoise, de la Porte du Hainaut mais aussi du Maubeugeois, des territoires ruraux environnants du Saint-Polois et d'une large partie de la Flandre intérieure.

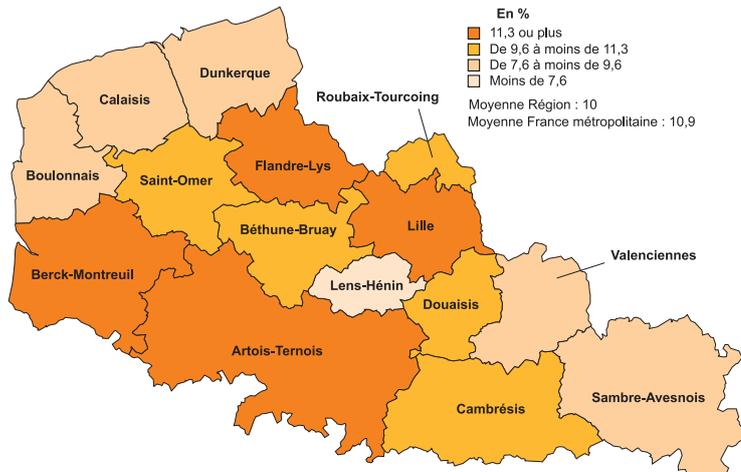
Enfin, la **strate 1** au niveau présentiel le plus faible est composée de territoires ruraux souvent agricoles, dans le Cambrésis ou l'Artois. Y figurent aussi des territoires résidentiels proches de Lille dans la Pévèle et les Weppes, mais surtout le pôle de Saint-Omer, dont l'importante activité industrielle explique le niveau élevé d'emplois dans la sphère non présentielle. Cette strate connaît une augmentation de 15,5 points du poids de la sphère présentielle entre 1982 et 2007.

Un potentiel de développement des services à la personne

Les services à la personne, en tant qu'activités à destination des familles, des personnes dépendantes ou des personnes âgées, sont une illustration intéressante de ce que recouvrent les activités présentielles. Leur progression importante, de même que l'augmentation future prévue des besoins, incite à zoomer sur ces activités [► Pour en savoir plus](#).

En 2006, 159 600 ménages de la région ont eu recours aux services à la personne à domicile (hors assistantes maternelles), soit un taux de recours (proportion de ménages utilisateurs) de 10 %, contre 10,9 % en France. À l'échelle des zones d'emploi, l'intensité du recours apparaît très variable : de 6,9 % pour Lens-Hénin à 12,8 % pour l'Artois-Ternois [► 7](#). Les territoires où plus de 11 % des ménages utilisent les services à la personne sont ceux où, soit la part des seniors, soit le niveau de vie, dépassent la moyenne régionale. Les zones de l'Artois-Ternois et de Flandre-Lys cumulent les deux caractéristiques, celle de Berck-Montreuil présente la plus forte proportion de personnes âgées, tandis que Lille affiche le niveau de revenu le plus élevé. À l'inverse, les zones d'emploi aux taux les plus faibles correspondent aussi à celles aux plus faibles revenus, même si la part des seniors excède la référence régionale, comme c'est le cas en Sambre-Avesnois. Les différences de taux de recours peuvent aussi être liées à d'autres facteurs que le revenu ou l'âge des habitants, notamment

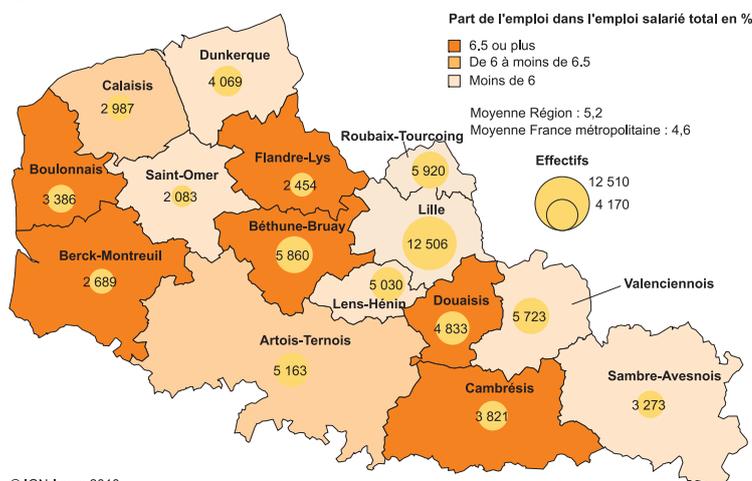
7 Taux de recours des ménages aux services à la personne par zone d'emploi en 2006



© IGN-Insee 2010

Source : Insee, DGI - Revenus fiscaux localisés et revenus disponibles des ménages pour 2006.

8 Les salariés des services à la personne en 2006



© IGN-Insee 2010

Source : Insee - DADS, ANPE, CNAV - Déclarations cesu DNS paje.

aux spécificités culturelles des populations locales : faire appel aux services à la personne plutôt qu'à son entourage proche est en effet plus ou moins bien accepté suivant les principes historiques et sociaux qui président sur les territoires.

Une forte intensité du recours aux services à la personne ne coïncide pas nécessairement avec une part importante des salariés de ces services dans l'emploi total. Ainsi, alors que le recours est moindre dans la région, les salariés du secteur représentent 5,2 % de l'emploi salarié contre 4,6 % en France. La proportion des salariés des services à la personne est conditionnée par le volume de l'emploi salarié total : plus les salariés sont nombreux sur un territoire, moins le poids de ceux travaillant dans les services à la personne est fort [► 8](#). Dans les zones d'emploi de Berck-Montreuil ou Flandre-Lys, plus de 7 % des salariés exercent dans le secteur des services à la personne. La zone d'emploi de Lille affiche quant à elle une part inférieure à 4 %.

Une demande prévue en hausse

Les besoins en services à la personne devraient croître dans les années à venir, notamment à cause du vieillissement de la population. Ces perspectives de développement du secteur questionnent les effets d'entraînement possibles. En se basant sur les niveaux de revenus des populations et les taux de recours enregistrés, la zone de Lille serait alors riche de potentiel. En revanche, le développement des services à la personne semble déjà relativement avancé dans l'ancien Bassin minier au vu de ces indicateurs et pourrait rapidement arriver à saturation. En Sambre-Avesnois, le potentiel serait quant à lui plutôt faible.

L'augmentation prévue du nombre de ménages utilisateurs de services à la personne ne se traduirait toutefois pas nécessairement par une hausse directe des effectifs du secteur. En effet, les salariés de ces services occupent souvent des emplois à temps partiels et détiennent pour la plupart plusieurs contrats. La hausse du volume de travail constituera probablement en premier lieu un complément de temps de travail pour eux, plutôt que des créations nettes d'emplois.

L'économie sociale : une économie de proximité porteuse

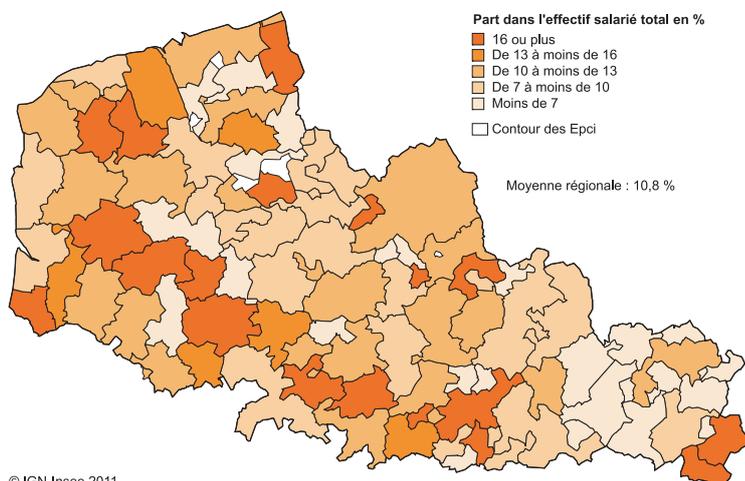
Les organismes de services à la personne agréés par l'État font partie plus largement du champ de l'économie sociale. Ce pan de l'économie regroupe diverses activités en marge des logiques lucratives classiques. Quatre grandes familles le composent, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations. Il s'agit d'une économie de proximité : neuf emplois sur dix relèvent de la sphère présente. L'économie sociale est composée d'entités dont le champ d'action est essentiellement local. Les entreprises qui en dépendent sont de petite taille, ce qui facilite l'implantation du siège social décisionnel au plus proche de la population. Dans un contexte de développement des emplois de services de proximité, notamment dans les secteurs du social et de la santé, l'économie sociale joue ainsi un rôle important dans l'économie locale d'un territoire.

L'économie sociale, élément structurant des espaces ruraux

Le Nord-Pas-de-Calais comporte 10 300 établissements de l'économie sociale en 2008, qui emploient 143 000 salariés. L'économie sociale contribue à plus d'un dixième de l'emploi salarié régional. La grande majorité des emplois sont occupés dans des associations, plus particulièrement au sein de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Comme en moyenne nationale, le poids de l'économie sociale est le plus élevé dans les zones rurales de la région . L'arrière-pays du Calaisis, le sud Arrageois ou l'extrême Sud-Est de la région, aux alentours de Fourmies et le Ternois, affichent une proportion d'emplois de l'économie sociale supérieure à 20 %. Globalement, cette part va au-delà de la moyenne régionale dans l'ensemble des espaces à dominante rurale. Quelques grandes agglomérations urbaines régionales se distinguent aussi par une surreprésentation, comme Lille, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Berck, Saint-Omer, Lens ou Maubeuge. En Flandre, en Avesnois ou dans les extrêmes Est et Ouest de l'ex-Bassin minier, l'importance de l'économie sociale dans le développement local est encore faible.

Les conditions d'emploi dans l'économie sociale sont toutefois plus précaires qu'au sein des autres secteurs  [Pour en savoir plus](#). Les salariés y exercent fréquemment une activité à temps partiel, et la part d'emplois occasionnels est notable. Par ailleurs, l'éventail des salaires offerts est très large, signe d'une forte disparité des rémunérations.

9 Poids de l'économie sociale dans l'emploi en Nord-Pas-de-Calais en 2008



© IGN-Insee 2011

Source : clap 2008 (Insee).

La fonction des emplois se modifie fortement entre 1982 et 2007

En complément de l'analyse sectorielle des emplois de la région menée dans la première partie, ce qui suit cherche à caractériser l'emploi au travers de la fonction exercée par les actifs nordistes. La structure fonctionnelle, construite à partir de la décomposition de l'emploi en 15 fonctions selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, ne se superpose pas a priori à la décomposition sectorielle de l'emploi. Une fonction peut en effet être exercée dans plusieurs secteurs, de même qu'une activité peut recouvrir plusieurs fonctions.

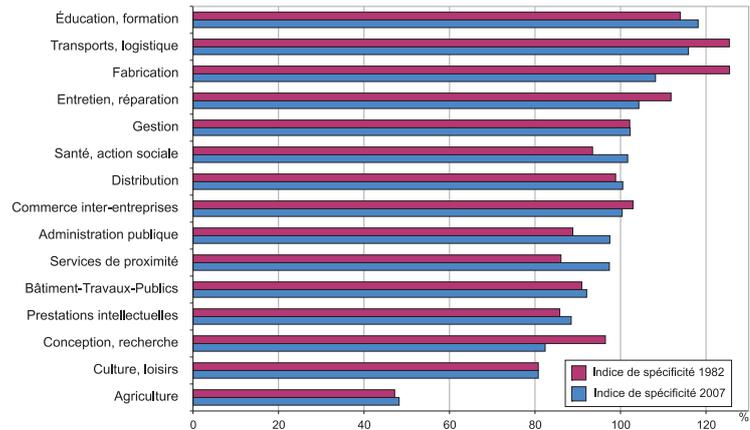
Entre 1982 et 2007, la structure fonctionnelle de la région s'est fortement modifiée sous l'influence des profondes mutations économiques à l'œuvre sur la période (tertiarisation, émergence des TIC, repli de l'agriculture...). Les fonctions dites métropolitaines – car fortement présentes dans les grandes agglomérations se sont renforcées dans la région, ainsi qu'en France métropolitaine –. Ceci s'observe notamment pour les fonctions de gestion, de prestations intellectuelles ou encore le commerce inter-entreprises. De même les fonctions dans l'administration publique, la distribution, l'éducation-formation, la santé et l'action sociale, les services de proximité, en lien avec les activités présentesielles, ont gagné en importance. Enfin, trois fonctions connaissent une baisse marquée : la fabrication, l'agriculture et le BTP.

Ces évolutions régionales doivent cependant être replacées dans le contexte national. On calcule pour cela un indice de spécificité fonctionnelle, qui rapporte pour une fonction donnée la part de cette fonction dans la région à la part de la même fonction en France de province. On observe, fonction par fonction, l'évolution des indices entre 1982 et 2007. La modification de la spécificité d'une fonction ne dit toutefois rien de l'évolution en volume de l'emploi dans cette fonction : elle précise simplement le poids relatif de l'emploi d'une fonction en région comparé à la province.

Les spécificités des emplois nordistes s'estompent

Globalement, la structure fonctionnelle des emplois occupés en Nord-Pas-de-Calais est engagée dans un processus de convergence vers la moyenne nationale [► 10](#). Les fonctions sous-représentées en 1982 voient leur spécificité augmenter ; de l'autre côté, les spécificités les plus élevées de 1982 s'effacent progressivement pour atteindre un niveau plus proche de la moyenne en 2007. Par rapport à la France de province, le Nord-Pas-de-Calais présente en 2007 une répartition des actifs orientée vers les fonctions éducation-formation, transports-logistique, fabrication et entretien-réparation mais qui, à l'exception d'éducation-formation, ont toutes vu leurs spécificités baisser depuis 1982. À l'inverse, la région connaît une sous-représentation marquée dans la fonction agriculture qui est deux fois moins présente qu'en France de province, ce phénomène étant déjà observé en 1982. La région affiche une hausse notable de sa spécificité pour les fonctions santé-action sociale, administration publique et services de proximité. Sous-représentées en 1982, un processus de rattrapage permet à ces fonctions d'occuper en 2007 une place équivalente au niveau France de province. Enfin, les prestations intellectuelles et la conception-recherche sont

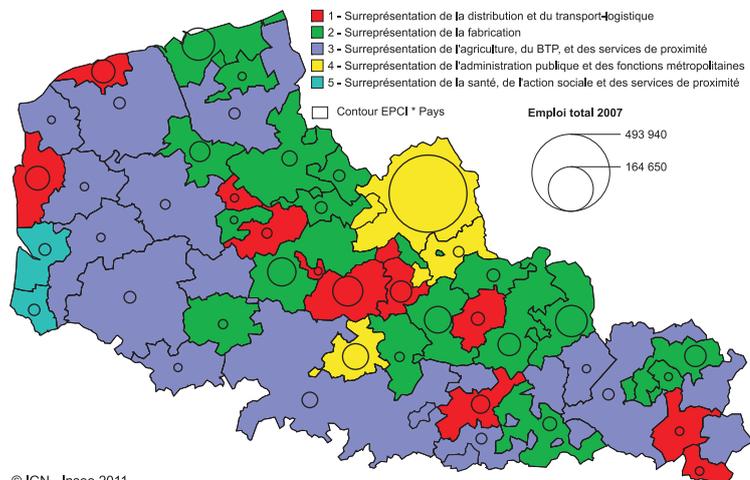
10 Évolutions des spécificités fonctionnelles du Nord-Pas-de-Calais de 1982 à 2007



Guide de lecture : Un indice de spécificité de 100 indique que la fonction est aussi représentée dans la région qu'en France de province. Un indice supérieur à 100 indique une surreprésentation de la fonction dans la région par rapport à la France de province. Inversement un indice inférieur à 100 indique une sous-représentation.

Source : recensements de la population 1982 à 2007 (Insee).

10 Typologie sur la structure fonctionnelle des emplois en Nord-Pas-de-Calais en 2007



© IGN - Insee 2011

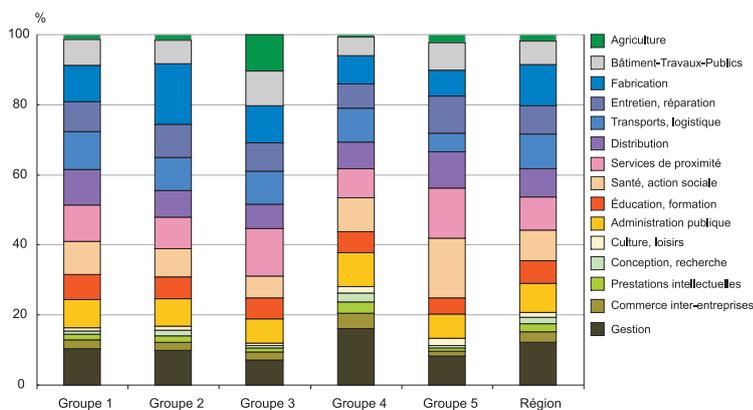
Source : recensement de la population 2007 (Insee).

moins présentes dans la région. Cette dernière, malgré une augmentation de sa part dans l'emploi régional entre 1982 et 2007, connaît un décrochage par rapport au niveau France de province.

La structure fonctionnelle des emplois identifie cinq profils types

La structure fonctionnelle du Nord-Pas-de-Calais observée en 2007 ne se décline pas de manière homogène sur l'ensemble des territoires infrarégionaux. Elle est liée, entre autres, aux caractéristiques du tissu productif, aux qualifications offertes par la main-d'œuvre, à la stratégie des entreprises en termes d'innovation ou encore au rôle institutionnel attribué aux territoires dans la vie publique. Une typologie de la répartition des emplois par fonction en 2007 permet de faire émerger cinq profils types de structures d'emplois à l'échelle du zonage croisant EPCI et Pays du Nord-Pas-de-Calais [► 10 et 11](#).

17 Typologie sur la structure fonctionnelle des emplois en Nord-Pas-de-Calais en 2007



Source : recensement de la population 2007 (Insee).

Très proches du profil moyen régional, les espaces du **groupe 1** affichent toutefois une surreprésentation des fonctions de distribution et de transport-logistique ainsi qu'une sous-représentation des fonctions de gestion et de fabrication. Ce groupe réunit les zones de Calais, Boulogne-sur-Mer, Lens-Liévin, Denain, Béthune, Avesnes-sur-Helpe. En lien avec la typologie sur la structure fonctionnelle des emplois, on retrouve ici des fonctions cohérentes avec les classements de ces zones en **Tertiarisation avancée** ou **amorcée** (► 6), la distribution et le transport-logistique se rapportant aux activités de services tandis que la fabrication se rattache à l'industrie.

Les espaces du **groupe 2** se distinguent par la forte présence de la fonction fabrication, qui rassemble plus de 17 % de l'emploi. La fonction gestion y est en revanche plus faible qu'au niveau régional, les autres fonctions s'établissant à des niveaux proches de la moyenne. Une large partie du pourtour de la métropole lilloise incluant l'ex-Arc minier et s'étendant jusque Saint-Omer et Cambrai est classée au sein de ce groupe. Viennent également s'y ajouter le Dunkerquois, le Saint-Polois ainsi que le Maubeugeois. Ces territoires ont une composante industrielle plus affirmée que les territoires du groupe précédent, et recouvrent une large partie des territoires classés en **Recul industriel et tertiarisation, Maintien ou regain industriel et tertiarisation** et **Spécialisation industrielle** selon la typologie de la structure sectorielle.

Le **groupe 3** rassemble des territoires marqués par une surreprésentation importante des fonctions agriculture, services de proximité et BTP ainsi que par une faiblesse prononcée de l'administration publique, de la gestion, de la santé-action sociale et des prestations intellectuelles. Principalement ruraux, ces territoires occupent une large partie de l'Avesnois, du Sud Arrageois et du Sud Cambrésis ainsi que des zones rurales du Pas-de-Calais et de

l'arrière-pays littoral. Ces territoires ont les volumes d'emplois de la fonction administration par habitant les plus bas de la région, avec une progression relativement faible.

Les territoires du **groupe 4** largement urbains, concentrent une grande part de l'emploi dans les fonctions métropolitaines. Les fonctions de gestion, de prestations intellectuelles, de conception-recherche, d'administration publique et de santé-action sociale y sont fortement surreprésentées tandis que la fonction de fabrication y est faible et la fonction agriculture quasi inexistante. Ce groupe se compose essentiellement des espaces lillois et arrageois, territoires déjà identifiés par la typologie sur la trajectoire de la structure sectorielle comme en **Tertiarisation prononcée**. Du fait de leur statut respectif de métropole régionale et de préfecture de département, ceux-ci connaissent les volumes d'emplois par habitant de la fonction administration les plus élevés en 1982 comme en 2007, même si l'écart avec les autres territoires régionaux s'estompe progressivement. Lille se différencie d'Arras par une structure fonctionnelle plus fortement liée à l'innovation : la part des emplois relevant des fonctions de conception-recherche (chercheurs, ingénieurs et cadres d'études) et prestations intellectuelles (avocat, professions libérales, architectes, experts-comptables...) y est plus élevée. En particulier, les emplois de la fonction conception-recherche sont près de deux fois plus présents à Lille qu'à Arras, avec 2,7 % des emplois contre 1,3 %. Le rôle de ville préfectorale d'Arras explique quant à lui la forte part d'emplois de la fonction administration publique, cinq points supérieurs à celle de Lille.

Au sud du littoral, s'étalant de Berck au Touquet, le **groupe 5** a un profil marqué par la forte présence de la fonction santé et action sociale et de la fonction dédiée aux services de proximité – qui intègre par exemple les artisans, les coiffeurs, les restaurateurs –. Ces territoires affichent aussi une surreprésentation de la distribution et de l'entretien-réparation. Alors que cette zone était classée par la typologie sur la structure sectorielle dans un tissu productif en tertiarisation prononcée au même titre que Lille et Arras, ici la distinction avec le groupe 4 se fait nette : les emplois de services y sont tout à fait spécifiques.

Des espaces en compétition

À l'échelle internationale, les pays sont à la fois complémentaires et en concurrence pour attirer les activités, les capitaux et la main-d'œuvre hautement qualifiée. La mondialisation de l'économie permet en effet de produire des biens et de plus en plus de services partout dans le monde. La mobilité croissante des hommes et des moyens de production se manifeste également au niveau local. Ainsi, tout comme les pays, les territoires locaux présentent des situations de complémentarité mais aussi de concurrence. La localisation des producteurs de biens et de services est donc aussi un enjeu de la politique économique locale.

Le concept d'attractivité économique d'un territoire repose sur la distinction entre facteurs de production mobiles et facteurs de production immobiliers. Les premiers peuvent être transférés d'une localisation à une autre alors que les seconds sont, par nature, liés à un endroit précis. Par exemple, la terre, comme facteur de production, est immobile par nature. À l'inverse, les usines, les équipements, le matériel ou encore les moyens financiers d'une entreprise sont mobiles. L'analyse qui suit s'intéresse aux facteurs de production mobiles, et plus spécialement à la localisation des unités de production et des emplois. Seul l'aspect offensif – développer de nouvelles activités – est pris en compte, puisque l'aspect défensif – retenir des activités existantes – est difficilement quantifiable.

Créations d'établissements et d'emplois mesurent le dynamisme économique

Le dynamisme économique d'un territoire est ici approché par deux indicateurs : le taux annuel moyen de création d'établissements et le taux annuel moyen de création d'emplois, observés sur la période 2004-2006. Le premier indicateur retenu porte sur les créations d'établissements qui correspondent aux unités de production localisées. Il y a création d'un établissement lorsqu'une unité légale locale nouvelle ou existante prend une consistance économique en mettant en œuvre de nouveaux moyens de production. Ces créations regroupent les créations pures ainsi que les reprises d'établissements. Les créations sont brutes, c'est-à-dire qu'on ne tient pas compte des disparitions d'établissements. En effet, c'est bien la dynamique des créations de nouvelles activités locales que l'on cherche à mesurer, et non pas l'évolution du stock d'unités.

Compter le nombre d'établissements créés sur un territoire ne suffit pas. Ce chiffre est donc relativisé par la prise en compte du taux de création d'emplois salariés. Ce dernier est mesuré dans les établissements nouveaux et dans les établissements existants. Les données sont calculées en moyenne sur l'intervalle récent 2004-2006 pour lisser les phénomènes conjoncturels apparaissant ponctuellement.

Une attractivité économique liée à de multiples facteurs

La décision de localisation des unités de production repose sur de multiples éléments : quantité et qualité des infrastructures, niveau de qualification de la main-d'œuvre, pression fiscale, externalités positives liées à la concentration d'activités potentiellement synergiques... Ces éléments constituent des facteurs d'attractivité pour un territoire puisqu'ils peuvent inciter les entreprises, nationales ou internationales, à s'insérer dans un espace plutôt qu'un autre. Néanmoins, d'autres conditions jouent également sur les taux de création d'établissements et d'emplois, sans pour autant constituer des facteurs d'attractivité. C'est notamment le cas de la conjoncture sur le marché du travail. Un taux de chômage important est en effet susceptible d'augmenter significativement le volume des créations d'établissements et, dans une moindre mesure, d'emplois, par le biais des mécanismes d'aides à la création à destination des chômeurs. Pour cette raison, l'analyse s'efforce de comparer les résultats entre zones présentant des niveaux de chômage analogues. Dans la mesure où sont prises en compte des créations qui résultent soit d'une dynamique locale (par exemple un chômeur créant son entreprise), soit d'une dynamique exogène (un chef d'entreprise d'une autre région créant un établissement sur le territoire), on parlera ici de dynamisme économique, notion plus large que celle d'attractivité économique.

La concurrence est accrue pour les activités non présentes

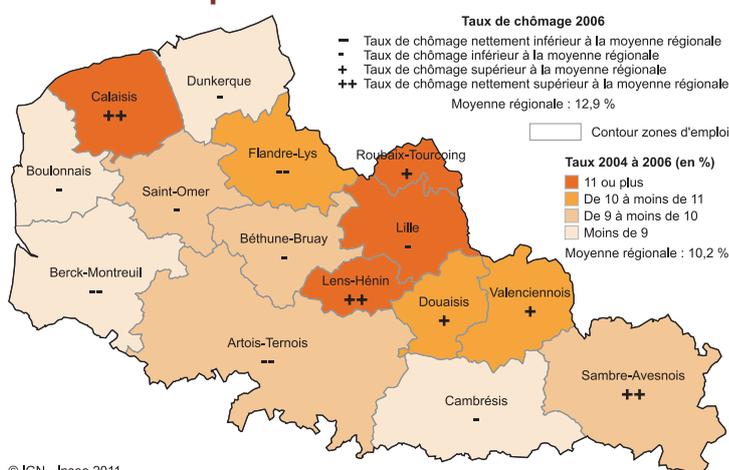
Pour éviter de prendre en compte dans la mesure du dynamisme économique d'un territoire un ensemble d'activités essentiellement induites par la population locale, la sphère non présente est privilégiée. Celle-ci regroupe l'ensemble des activités qui produisent des biens potentiellement exportables et majoritairement consommés hors de la zone, ainsi que des activités de services tournées principalement vers les entreprises. Les territoires sont donc plus fortement en concurrence entre eux pour l'implantation et le développement de ces activités non présentes qu'ils ne le sont pour des activités liées à la proximité de la population.

Un axe Tourcoing-Lens se distingue par le dynamisme de ses créations

Le taux de création d'établissements dans la sphère non présenteielle est de 10,2 % pour la région dans son ensemble. Cette donnée globale masque des différences infrarégionales importantes puisque ce taux varie de 7,1 % pour la zone d'emploi du Cambrésis à 13 % pour celle de Roubaix-Tourcoing  11. Plus précisément, le taux est supérieur à la moyenne régionale pour sept zones. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Lille, Lens-Hénin et Calais. À l'inverse, le taux de création d'établissements est significativement inférieur sur certains territoires, notamment dans le Cambrésis et le Dunkerquois.

Le taux de création d'emplois dans la sphère non présenteielle est de 7,2 % pour la région dans son ensemble, avec des différences infrarégionales encore plus importantes : le taux varie de 3 % pour la zone d'emploi de Saint-Omer à 12 % pour celle de Lille  12. Le taux est supérieur à la moyenne régionale pour sept espaces. De nouveau, il est le plus haut dans

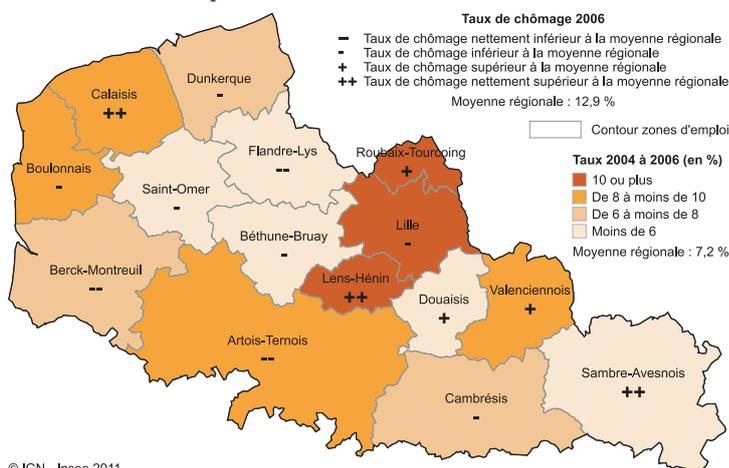
11 Taux de création d'établissements de la sphère non présenteielle en Nord-Pas-de-Calais



© IGN - Insee 2011

Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

12 Taux de création d'emplois de la sphère non présenteielle en Nord-Pas-de-Calais



© IGN - Insee 2011

Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

les zones d'emploi de Lille, de Lens-Hénin et de Roubaix-Tourcoing. De l'autre côté, le taux de création d'établissements est beaucoup plus faible sur les zones d'emploi de Saint-Omer et de Béthune-Bruay.

Les deux taux de création n'apparaissent pas parfaitement corrélés. Ainsi, la zone d'emploi de Flandre-Lys présente à la fois un taux de création d'établissements supérieur à la moyenne régionale et un taux de création d'emplois inférieur. La zone du Boulonnais présente la situation inverse. Néanmoins, certains territoires cumulent de forts taux de création aussi bien d'établissements que d'emplois. C'est le cas de l'axe allant de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing à celle de Lens-Hénin en passant par Lille. C'est également vrai, dans une moindre mesure, pour les zones d'emploi du Calais et du Valenciennois. À l'autre extrémité du spectre, certains territoires présentent des taux inférieurs à la région, aussi bien pour les créations d'établissements que d'emplois : il s'agit par exemple des zones d'emploi de Dunkerque ou de Saint-Omer, cette dernière étant toutefois pénalisée par une conjoncture morose au cours de la période choisie pour l'analyse.

La nécessité de comparer à conjoncture économique identique...

Le dynamisme économique de certains espaces se doit d'être mis en lien avec les analyses réalisées par ailleurs en termes de chômage ou de précarité  Feuillet 3. Les zones d'emploi de Lens-Hénin et du Calais, qui présentent des difficultés économiques relativement plus prégnantes qu'ailleurs, affichent des taux de création assez élevés. Pour relier ces deux niveaux d'analyse, il faut appréhender plus finement le processus de destruction et de création des unités de production. Plus précisément, il est important de prendre en compte les différences en termes de conjoncture économique. Au sein des quatre espaces aux taux de création d'établissements les plus élevés, les zones d'emploi de Calais, de Lens-Hénin et, dans une moindre mesure, de Roubaix-Tourcoing se distinguent par des taux de chômage significativement plus importants que celle de Lille (respectivement 15,2 %, 14,9 % et 13,8 % contre 10,9 % en 2006). Ainsi, sur ces territoires, les taux élevés de création s'expliquent probablement, en partie, par une situation dégradée du marché du travail.

En raisonnant alors à niveau de chômage identique, il apparaît que la zone de Lille est plus dynamique que celles de Dunkerque, du

Boulonnais ou de Béthune-Bruay, que la zone de Lens est plus dynamique que celles du Calaisis et de Sambre-Avesnois, et que la zone de Roubaix-Tourcoing l'est plus que celles du Valenciennois ou du Douaisis.

...et à structure sectorielle identique

En outre, les taux de création des différentes zones d'emploi dépendent directement de la structure sectorielle des emplois qui les caractérise. Il convient de prendre en compte cette influence en construisant un indicateur permettant de mesurer le dynamisme économique des territoires, indépendamment de leur structure sectorielle des emplois.

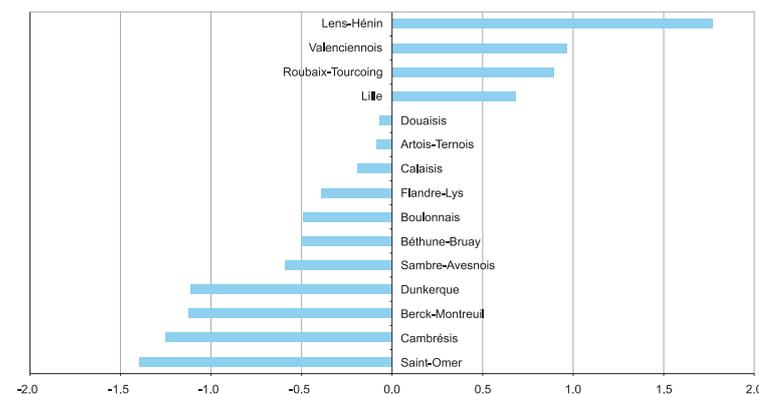
Les taux de création d'établissements et d'emplois sont en effet très variables selon les secteurs d'activité. Les créations d'établissements sont plus nombreuses dans les services et dans le commerce que dans les secteurs industriels. Ainsi les zones spécialisées dans les activités tertiaires ont des taux de création d'établissements ou d'emplois structurellement plus élevés et vont, de ce simple fait, paraître plus attractives. L'analyse structurelle et géographique qui suit permet de traiter cette difficulté en distinguant dans les taux de création l'effet structurel, qui dépend de la composition sectorielle de chaque zone, de l'effet géographique qui reflète le dynamisme propre de la zone.

L'effet structurel est mesuré par le taux de création d'établissements (ou d'emplois) que l'on observerait si chacun des secteurs d'activité de la zone avait le taux de création national moyen métropolitain correspondant. L'effet géographique est un effet résiduel : il correspond à l'écart restant inexplicité après la prise en compte de l'effet structurel. Parce qu'il est corrigé des effets de structure sectorielle, cet effet géographique donne ainsi une mesure du dynamisme économique propre à chaque zone.

Parmi les zones les plus touchées par le chômage, Lens-Hénin est économiquement la plus dynamique

Un indicateur synthétique de dynamisme est alors construit sur la base des deux taux de création en tenant compte du seul effet géographique. La zone d'emploi de Lens-Hénin affiche un dynamisme très élevé, contrairement aux deux zones qui présentent une situation identique sur le marché du travail, celles du Calais et de Sambre-Avesnois [► 17](#). Le dynamisme économique atteint des niveaux très proches et accrus dans le Valenciennois et le Roubaisis tandis que le Douaisis manifeste du retard par rapport à eux. La zone d'emploi de Lille est la dernière des quatre zones à afficher une bonne performance et se distingue fortement de celle de Saint-Omer où le niveau de chômage est pourtant semblable. Enfin, parmi les territoires à conjoncture économique favorable, l'Artois-Ternois est celui qui détient le meilleur niveau de dynamisme, nettement devant le Montreuillois. Cet indicateur synthétique corrigé des effets de structure peut être détaillé selon les contributions des taux de création d'établissements et d'emplois. En d'autres termes, le dynamisme purement géographique s'explique-t-il davantage par les créations d'établissements ou par les créations d'emplois ?

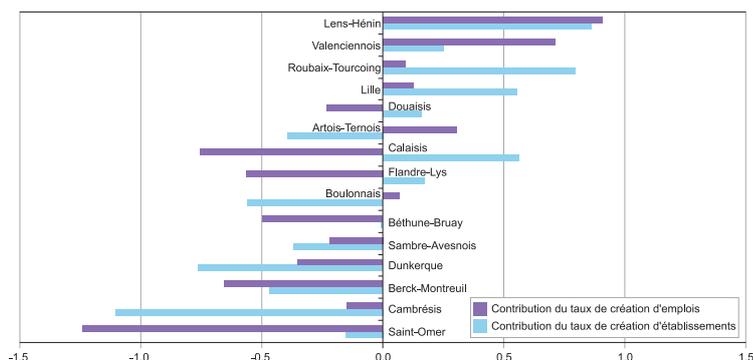
17 Indicateur synthétique de dynamisme économique de la sphère non présenteielle, par zone d'emploi



Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

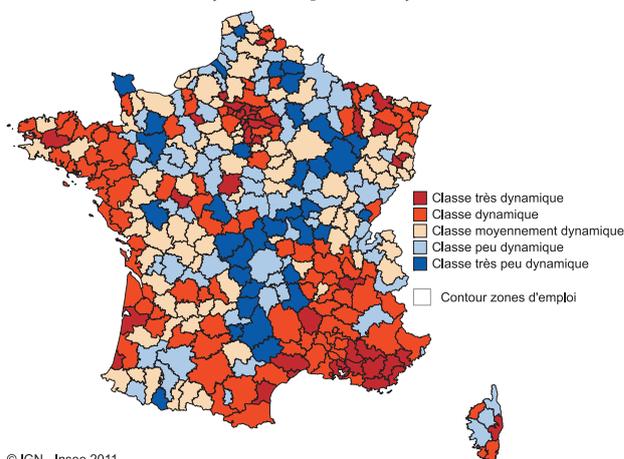
La zone d'emploi de Lens-Hénin apparaît comme l'unique espace nordiste doublement dynamique [► 17](#) : le dynamisme de ses unités de production et celui de ses emplois sont tous deux particulièrement forts. Dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille, le bon niveau de l'indicateur corrigé des effets de structure s'explique essentiellement par le taux de création d'établissements, l'impact du taux de création d'emplois étant beaucoup plus faible ; la situation est inverse dans le Valenciennois. En Flandre-Lys, dans le Calaisis et le Douaisis, la contribution positive du taux de création d'établissements est plus que compensée par celle, négative, du taux de création d'emplois tandis qu'il se produit le phénomène opposé en Artois-Ternois et dans le Boulonnais. La zone d'emploi du Cambrésis est surtout désavantagée par un faible taux de création d'établissements alors que celle de Saint-Omer est avant tout pénalisée par la faiblesse de ses créations d'emplois.

13 Contributions des taux de création d'établissements et d'emplois à l'indicateur synthétique de dynamisme économique



Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

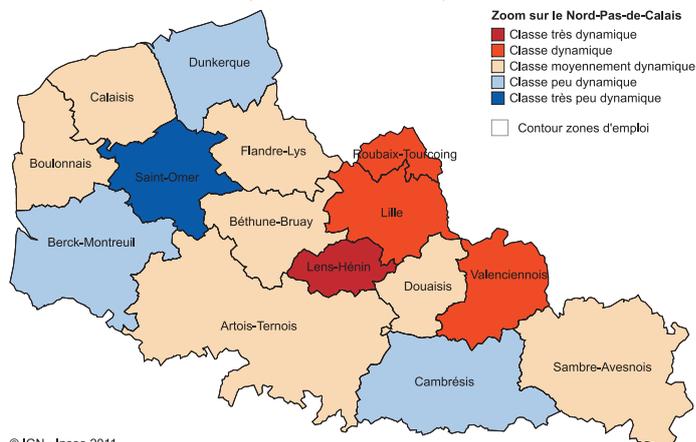
13 Typologie des zones d'emploi de France métropolitaine selon l'indicateur synthétique de dynamisme économique



© IGN - Insee 2011

Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

14 Typologie des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais selon l'indicateur synthétique de dynamisme économique



© IGN - Insee 2011

Source : REE, Sirene 2004 à 2006, Clap 2003 à 2006 (Insee).

Le dynamisme des espaces du Nord-Pas-de-Calais est très contrasté

La valeur de l'indicateur géographique de dynamisme permet d'ordonner les 348 zones d'emploi de France métropolitaine et de les affecter à cinq classes de dynamisme économique [► 13](#). Si ces cinq classes sont représentées en Nord-Pas-de-Calais, il existe finalement peu de régions pour lesquelles autant de contrastes de dynamisme entre zones d'emploi sont visibles.

Une seule zone de la région appartient à la classe manifestant le plus grand dynamisme : celle de Lens-Hénin [► 14](#). Au niveau inférieur, on retrouve l'axe précédemment identifié de Tourcoing à Lens et la zone d'emploi du Valenciennois. À l'autre extrémité du spectre, quatre espaces apparaissent peu dynamiques : Berck-Montreuil, Dunkerque, Cambrésis et surtout Saint-Omer, seule zone d'emploi de la région classée très peu dynamique. Un tel résultat n'est pas nécessairement alarmant pour la zone d'emploi de Saint-Omer, il traduit simplement un turnover des établissements et des emplois nettement moins important qu'ailleurs.

Mettre en regard la pérennité des entreprises

L'analyse du dynamisme économique des territoires repose sur un concept de création brute : les destructions d'entreprises et d'emplois ne sont donc pas prises en compte. Les résultats précédents sont à nuancer car un fort de taux de création peut très bien être associé à un important taux de destruction et inversement. L'enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet d'appréhender l'ampleur du processus de destruction des entreprises à l'échelle régionale. Elle fournit des données sur la survie d'une cohorte d'entreprises suivies depuis leur date de création.

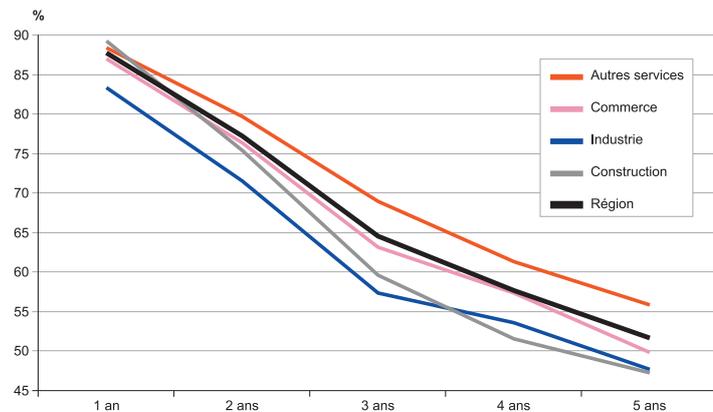
Les taux de survie, quel que soit le secteur et quelle que soit la zone considérée, décroissent dans le temps. En moyenne, le taux de survie est de 88 % pour la première année en France métropolitaine et descend à 52 % au bout de cinq ans [► 15](#). Les taux moyens pour l'ensemble des secteurs sont similaires en Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine. Si la survie dans le commerce apparaît plus élevée dans la région (50 % au bout de cinq années contre 46 % en France métropolitaine), à l'inverse, elle est significativement plus faible dans la construction et l'industrie. En particulier, le taux de survie à

cinq ans des entreprises industrielles est de 53 % en France contre seulement 48 % en région.

Au sein du Nord-Pas-de-Calais, les taux de survie sont très différents selon le secteur d'activité considéré. Ils apparaissent globalement plus élevés dans le tertiaire (en particulier pour les services hors commerce) que dans la construction et l'industrie **14**. Ainsi le taux de survie à 5 ans des entreprises industrielles est de 48% alors qu'il est de 56 % pour les entreprises tertiaires hors commerce. Le cas des activités de construction est particulier : partant du taux de survie à 1 an le plus élevé, celui-ci décroît ensuite plus rapidement qu'ailleurs. Au bout de 5 ans, il est équivalent à celui de l'industrie.

14

Taux de survie de la cohorte des entreprises créées au premier semestre 2002 en Nord-Pas-de-Calais selon les secteurs d'activité



Source : enquête Sine 2002 (Insee).

3

Taux de survie de la cohorte des entreprises créées au premier semestre 2002

Unité : %

Secteurs	Zones	Taux de survie				
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Ensemble	Nord-Pas-de-Calais	87,7	77,2	64,5	57,7	51,7
	France métropolitaine	87,6	76,8	65,5	57,5	51,9
Industrie	Nord-Pas-de-Calais	83,3	71,5	57,3	53,6	47,7
	France métropolitaine	90,4	78,8	67,1	58,8	53,4
Construction	Nord-Pas-de-Calais	89,2	75,4	59,6	51,5	47,3
	France métropolitaine	91,7	79,8	66,3	57,1	50,8
Commerce	Nord-Pas-de-Calais	87,0	76,4	63,2	57,3	49,8
	France métropolitaine	84,1	71,8	59,9	51,6	46,1
Autres services	Nord-Pas-de-Calais	88,4	79,7	69,0	61,3	55,8
	France métropolitaine	87,6	78,2	68,2	61,0	55,5

Source : enquête Sine 2002 (Insee).

Encadré 3 : Réactivité des territoires face aux aléas économiques

Le Page de Profils, n° 66, intitulé « Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques » se focalise sur la capacité de réaction des territoires face aux chocs économiques. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour tenter de mesurer cette capacité de réaction : poids de la sphère non présenteielle et poids de l'économie sociale, concentration de l'emploi et spécialisation productive, répartition de la population active occupée par catégories socioprofessionnelles, part des sans diplôme chez les 18-29 ans, etc.

Une classification ascendante hiérarchique permet alors de caractériser les espaces. Une première classe, constituée des zones d'emploi de Lille, Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin, concerne les territoires les moins vulnérables aux mutations économiques ► 15. Ces espaces se caractérisent par un large éventail d'activités relevant de la sphère non présenteielle. Les coefficients de spécialisation et de concentration apparaissent faibles. En outre, dans cette classe, le poids de l'industrie est faible et les grands établissements occupent une place plus restreinte que dans les autres territoires.

Une deuxième classe intègre des zones d'emploi plus exposées aux aléas économiques : celles de Dunkerque, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Sambre-Avesnois, du Douaisis et du Valenciennois. Ces territoires, dont le tissu productif est plutôt orienté vers la sphère non présenteielle, se caractérisent par un poids élevé de l'industrie et par une concentration de l'emploi dans quelques grands établissements.

La dernière classe s'apparente à la moyenne régionale et rassemble les zones du littoral, de l'Artois-Ternois, du Cambrésis et de la Flandre-Lys. Le tissu productif de ces territoires est plutôt orienté vers la sphère présenteielle. Les groupes d'entreprises y sont moins présents qu'en moyenne régionale et la concentration de l'emploi également plutôt faible.

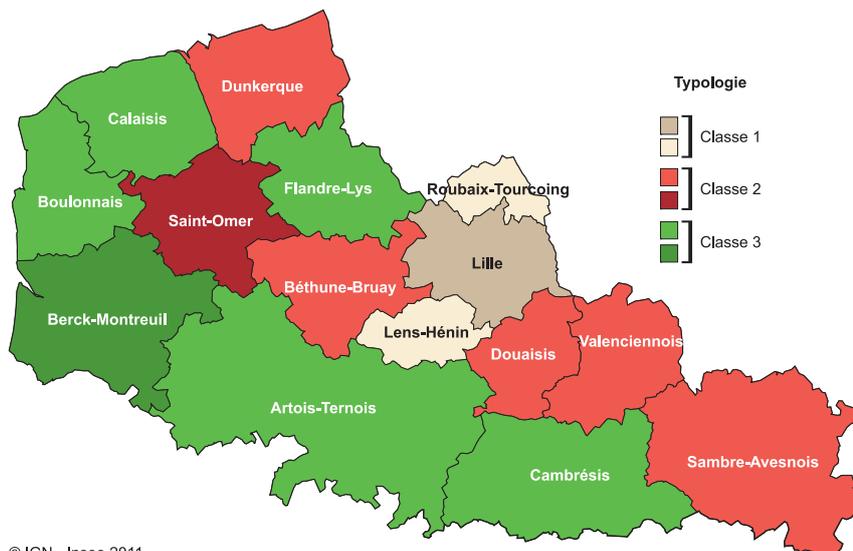
Les résultats tirés de cette étude ne doivent pas être interprétés de manière hâtive. Par sa mesure de la spécialisation des territoires, la vulnérabilité mesurée ici porte sur des aléas conjoncturels bien particuliers, notamment sur des bouleversements d'un secteur d'activités donné. Elle n'est donc pas nécessairement affirmée en toute situation. Par exemple, la crise économique globale de 2008-2009 n'a finalement pas touché l'Audomarois aussi sévèrement que ce que pourrait laisser croire sa classification en zone particulièrement sensible aux aléas. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Omer a augmenté de 1,5 point entre fin 2007 et fin 2009, quand celui de la région a bondi de 2,3 points. Dans ce cas précis, la spécialisation des unités de production audomaroises dans des activités modérément affectées par la crise a été un atout pour mieux résister au choc.

Parmi les nombreux indicateurs retenus, les indices de concentration et de spécialisation permettent de mieux appréhender le tissu productif local ► 17. En effet, une spécialisation des emplois dans un nombre restreint de secteurs d'activité, si elle s'accompagne d'une concentration des emplois dans un faible nombre d'établissements, peut constituer un facteur de vulnérabilité territoriale.

À l'échelle infrarégionale, les territoires ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques. Ainsi, des zones d'emploi de Lens-Hénin, Lille ou Roubaix-Tourcoing ont des indices de spécialisation et de concentration faibles. À l'inverse, des zones comme Berck-Montreuil ou Saint-Omer ont des indices beaucoup plus élevés, ce qui est susceptible de se traduire par une plus grande fragilité face aux aléas économiques.

15

Typologie sur la capacité d'adaptation des zones d'emploi aux aléas économiques



© IGN - Insee 2011

Guide de lecture :

(Classe 1) : zones d'emploi au tissu productif diversifié (archétype Lille)

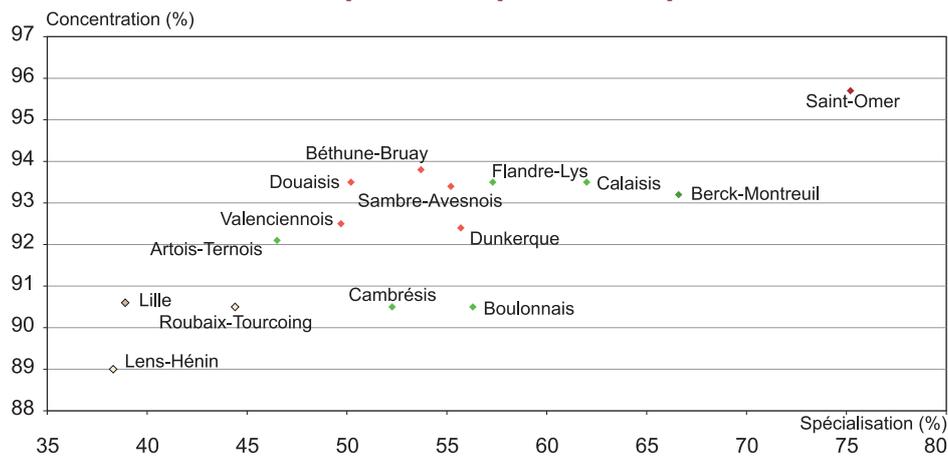
(Classe 2) : zones d'emploi plutôt orientées vers la sphère non présenteielle (archétype Saint-Omer)

(Classe 3) : zones d'emploi dans une situation intermédiaire (archétype Berck-Montreuil)

Source : Clap au 31/12/2007 ; recensement de la population 2006, exploitation principale (Insee).

15

Indices de spécialisation et de concentration au sein de la sphère non présenteielle par zone d'emploi



Source : Clap au 31/12/2007 ; recensement de la population 2006, exploitation principale (Insee).

La lecture transversale du chapitre vise à identifier de grands types d'espaces en Nord-Pas-de-Calais, cohérents aux regards des problématiques économiques locales. L'objectif est tout d'abord d'expliquer la constitution actuelle du tissu productif par la rétrospective des mutations subies par les territoires. Ensuite, le potentiel de développement des espaces peut se trouver dans les fonctions occupées par les emplois ou l'importance des activités présentes. Enfin, le dynamisme économique est abordé à travers l'attractivité des zones et leur capacité à faire face aux chocs conjoncturels.

Le Nord-Pas-de-Calais se découpe en huit espaces

Cette synthèse s'appuie donc sur les analyses exposées précédemment relatives à l'évolution de la structure productive, à la fonction des emplois, à la trajectoire de la sphère présente, à l'attractivité économique et enfin à l'exposition aux aléas économiques. La confrontation des cartographies issues de ces analyses fait émerger huit espaces régionaux au regard de la structure et des dynamiques économiques des territoires .

16

Les espaces régionaux au regard des mutations et polarités économiques



Trois espaces particulièrement avancés dans la tertiarisation de leur économie avec des stratégies de développement néanmoins distinctes

 Le premier espace réunit les deux capitales départementales. Il s'étale de la frontière belge de l'Aire métropolitaine lilloise à l'Arrageois et inclut la zone de Lens-Hénin. Il est, parmi les huit grands espaces identifiés, celui qui présente le plus d'atouts sur la scène économique, tout en ayant la plus forte disparité de développement économique en son sein. Ici, la recomposition sectorielle de la seconde moitié du 20^e siècle a démarré plus tôt qu'ailleurs. La zone d'emploi de Lille entame cette mutation la première : en 1975, plus de 55 % de ses emplois sont occupés dans des activités de services. Elle est en 2007, la zone la plus tertiarisée de la région. Par ailleurs, si l'industrie occupait une place prégnante dans l'économie lilloise il y a 40 ans – du fait de l'implantation des métiers du textile pendant la révolution industrielle –, elle y concerne aujourd'hui moins d'un emploi sur dix. Le profil arrageois est semblable mais plus nuancé, la moindre présence industrielle sur le territoire entraînant une reconversion des activités plus douce. En revanche, les zones de Roubaix-Tourcoing et de Lens-Hénin enregistrent les évolutions de tissu productif les plus marquées. La reconversion des activités minières et textiles ont été radicales : la contraction du poids de l'industrie y est la plus vive de la région. Ces territoires connaissent, aujourd'hui encore, de sérieuses difficultés quant au marché du travail et à l'insertion professionnelle. Toutefois, le dynamisme

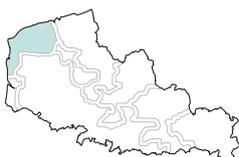


économique et la création d'entreprises sont particulièrement fortes dans l'ensemble de cet espace. Celui-ci est un des rares à afficher un dynamisme par les créations d'emplois. La zone de Lens-Hénin affiche par ailleurs la plus forte contribution des créations d'entreprises à l'évolution de l'emploi. Reste à savoir si ces établissements pourront se pérenniser et insuffler une seconde vie économique à la zone. Dans l'Aire métropolitaine lilloise, la forte concentration de sièges sociaux et d'unités de production offre de grandes possibilités de synergies et dynamise les créations d'établissements. Il en résulte un tissu productif bien diversifié dans la sphère non présentielle. Cela donne autant d'atouts pour une bonne réactivité face aux aléas économiques. Le potentiel de développement de cet espace est élevé puisqu'il concentre de la main-d'œuvre hautement qualifiée, les fonctions métropolitaines étant surreprésentées sur Lille, et une main-d'œuvre de tradition ouvrière sur Lens et Roubaix susceptible de répondre aux besoins d'établissements dans les services opérationnels aux entreprises. La forte présence des fonctions liées à la distribution et au transport-logistique offre ainsi une spécialisation plutôt porteuse à la zone de l'ancien Arc minier. La part de l'emploi dédié à la sphère présentielle est parmi les plus élevées de longue date, particulièrement dans l'Arrageois. Les activités présentielles, notamment les services à la personne, peuvent révéler un dynamisme certain dans les deux capitales départementales, là où la concentration de populations aisées est plus forte.

 Le long du littoral sud se dessine le deuxième espace. Relativement peu étendu, il regroupe les agglomérations de Berck, Montreuil-sur-Mer, Étaples et Le Touquet. Comme la zone précédente, l'économie de cet espace est majoritairement tournée vers le tertiaire. L'orientation du tissu productif dans les activités de services est apparue tôt. Les mutations économiques des dernières décennies ont été ici moins violentes qu'ailleurs, les activités industrielles en reconversion étant peu présentes sur ce territoire. Si la zone la plus au sud est davantage spécialisée dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration, celle d'Étaples-Le Touquet se tourne vers les services principalement marchands. Ainsi, les fonctions des emplois sont caractérisées par la forte présence de la santé, de l'action sociale et des services de proximité d'une part, de la distribution et de l'entretien-réparation d'autre part. Du point de vue de l'économie non présentielle, ce territoire n'apparaît pas particulièrement dynamique ni sensible aux chocs économiques. Les activités les plus concurrentielles sont finalement peu implantées, les acteurs du tissu productif local ayant fait le choix d'offrir leurs services aux populations présentes. Le volume de population résidente est ici gonflé par les flux de touristes, ce qui dynamise les demandes. La part d'emplois de la sphère présentielle dépasse les 70 % depuis le début des années 1980 et continue de progresser : elle affiche sur ce territoire son niveau le plus élevé.



 La zone littorale de Boulogne-sur-Mer à Calais forme le troisième espace. Il s'étend dans l'arrière-pays jusqu'aux portes de l'Audomarois. Le profil de cet espace s'apparente au profil moyen régional. La tertiarisation de l'économie s'est développée d'abord dans les ports de Boulogne et Calais, puis s'est propagée aux territoires alentours. Les mutations économiques sont moins prononcées dans le Boulonnais qu'ailleurs. En 2007, la structure sectorielle des emplois approche la moyenne régionale, alors qu'elle affichait une avance en termes de tertiarisation en 1975. En revanche, dans le Calaisis, la reconversion économique a été relativement marquée : la part des emplois tertiaires a connu une des hausses les plus fortes du Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, ce résultat découle autant d'un déclin prononcé des emplois industriels que d'un essor affirmé des fonctions tertiaires. Ce signe de fragilité peut être compensé par les opportunités que représentent les infrastructures portuaires. Dans les deux principales agglomérations, les fonctions liées à la distribution et à la fabrication se démarquent, en lien avec les activités portuaires. Ailleurs, les autres zones se caractérisent par une forte présence de fonctions dans l'agriculture, le bâtiment-travaux publics et les services de proximité. Globalement, les fonctions métropolitaines sont peu présentes. Les créations dans la sphère non présentielle ne sont pas spécialement nombreuses et rendent le territoire faiblement dynamique. Entre la légère spécialisation de l'économie portuaire et l'éventail relativement large des activités de l'arrière-pays littoral, le tissu productif de cet espace est assez diversifié. Il ne présente a priori pas de faiblesses majeures pour résister aux aléas économiques. La sphère présentielle est présente dans l'emploi avec les mêmes proportions que la moyenne régionale, un léger avantage s'observant dans les deux principales agglomérations.



Des territoires marqués par l'implantation de l'industrie révèlent tantôt une certaine vulnérabilité, tantôt des opportunités de développement

Cet espace centré sur Saint-Omer présente un tissu productif marqué de longue date par une forte industrialisation. Celle-ci provient en grande partie du développement des activités de la verrerie à l'époque de la révolution industrielle. Comme ailleurs, elle s'estompe progressivement mais l'ancrage territorial des activités industrielles est fort. Le recul de l'industrie est moins vigoureux sur ce territoire qu'il ne l'a été en moyenne en Nord-Pas-de-Calais. Plus précisément, cet espace a fait preuve de résistance au phénomène de recomposition sectorielle jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, la baisse du poids de l'industrie est conforme à la baisse moyenne régionale. La zone d'emploi de Saint-Omer est en 2007 la zone la plus industrielle et la moins tertiaire de la région. En effet, son économie est largement basée sur la sphère non présenteielle avec l'implantation du groupe Arc International à Arques. Les fonctions de fabrication, de distribution et de transports-logistique sont logiquement surreprésentées. Cet espace apparaît très peu dynamique au vu des créations d'établissements et d'emplois au sein de la sphère présenteielle. Les emplois y sont très spécialisés et concentrés dans un faible nombre de grands établissements. Par ailleurs, la proportion d'emplois de la sphère présenteielle est parmi les plus basses de la région. Cela peut apparaître comme autant de vulnérabilités face aux retournements conjoncturels.



Les territoires de cet espace s'étendent du Dunkerquois à Armentières, aux portes de la métropole lilloise, et se prolongent au sud vers le Béthunois. Le territoire de Flandre intérieure, peu pourvu en emplois comme en unités de production en comparaison à ses voisins, n'intervient que peu dans l'économie globale de l'espace. La structure sectorielle des emplois est encore fortement orientée vers l'industrie en 2007. Le processus de tertiarisation généralisé ailleurs n'apparaît ici que légèrement. La contraction des emplois industriels en l'espace de quatre décennies est modérée par rapport à l'évolution moyenne régionale. Récemment, une rupture de tendance est mise en évidence. Depuis les années 2000, la structure du tissu productif se stabilise : les emplois de services ne gagnent plus d'importance, ceux de l'industrie ne perdent plus de poids. Les actifs occupés remplissent souvent des fonctions de fabrication et rarement des fonctions métropolitaines. Le territoire n'est que moyennement dynamique voire faiblement dynamique en termes de création d'établissements ou d'emplois dans la sphère non présenteielle. La sphère présenteielle est représentée dans des proportions légèrement inférieures à la moyenne régionale mais en rattrapage. Il s'agit de zones pouvant montrer une certaine sensibilité aux aléas économiques. En effet, le système productif dunkerquois arbore une spécificité avec sa toile industrielle tissée autour du port. Si celle-ci confère au territoire une faiblesse eu égard à la concurrence des ports néerlandais et flamands, elle peut aussi constituer une ouverture vers un nouvel essor en cas de repositionnement réussi dans les flux internationaux.



Les caractéristiques de ce 6^e espace sont très semblables à celles du précédent. Géographiquement, il regroupe lui aussi des zones de l'ex-Bassin minier, du Douaisis au Valenciennois. Quelques territoires du Cambrésis viennent aussi s'y ajouter, prolongeant l'espace jusqu'à la frontière picarde. Ainsi, la place accordée à l'industrie dans le tissu productif reste relativement importante. Ici aussi, l'économie locale semble être parvenue à une certaine stabilité, le poids des emplois de l'industrie ayant cessé de décroître et celui des emplois tertiaires de croître durant la dernière décennie. Certaines zones connaissent même récemment un rebond des activités industrielles, parfois sur des fonctions de main-d'œuvre comme dans l'automobile, parfois sur des activités de pointe comme dans l'industrie ferroviaire. Cette opportunité offerte à un territoire qui dispose d'un profil de compétences de la main-d'œuvre spécifique ne suscite cependant pour lors aucun effet d'entraînement suffisant en termes de services aux entreprises ou encore de recherche et développement. Les activités sont dans l'ensemble assez bien diversifiées, mais la concentration des emplois est en revanche relativement forte. Elle confère à cet espace une vulnérabilité notable aux mutations économiques. La principale distinction entre cet espace et le précédent concerne le dynamisme économique. L'espace dont il est question ici affiche un bon dynamisme de création d'emplois et d'établissements dans la sphère non présenteielle, particulièrement dans le Valenciennois où les deux indicateurs se fixent à des niveaux élevés. Par ailleurs, la sphère présenteielle occupe aussi une place un peu plus importante, surtout dans le Denais.



Des espaces offrant un potentiel de développement limité du fait d'un recul des activités productrices de valeur ajoutée ou de leur caractère résolument rural

 Cet espace du Sud-Est du Nord-Pas-de-Calais associe aux zones urbaines de Maubeuge et d'Avesnes-sur-Helpe des territoires ruraux de Sambre et d'Avesnois ainsi que l'ancienne très industrielle vallée de la Sambre. Il longe au nord le versant est de l'ancien Arc houiller et s'étend jusqu'au Cambrésis à l'Ouest. La conjonction d'espaces ruraux et urbains rendent son tissu productif relativement diversifié. L'agriculture et la construction initialement très présentes ont peu à peu laissé place à des activités tertiaires. Certaines spécialités locales dans l'industrie, mises en place par la révolution industrielle, se font encore remarquer actuellement mais peinent à rebondir, voire à se maintenir. Dans l'ensemble, la structure sectorielle des emplois est davantage orientée vers l'industrie que la moyenne nordiste. Les caractéristiques tendent toutefois à se rapprocher, le recul des emplois industriels y étant plus rapide qu'en région et se poursuivant de manière continue. Les emplois sont plus souvent occupés que la moyenne dans des fonctions agricoles, du bâtiment et travaux publics ou des services de proximité tandis que les fonctions métropolitaines et l'administration publique y sont rares. Les faibles créations au sein de la sphère non présenteielle rendent cette zone moyennement dynamique. Les activités de la sphère présenteielle se développent suivant les mêmes tendances que la moyenne régionale mais avec un niveau légèrement inférieur. Par ailleurs, une large part de l'emploi est concentrée dans un faible nombre d'établissements. Il s'agit d'une zone faisant partie des plus sensibles aux aléas économiques.



 Le dernier espace réunit une large partie de l'espace à dominante rurale du Pas-de-Calais. De l'arrière-pays littoral sud aux franges de l'Audomarois, il descend jusqu'à la frontière picarde, incluant le Sud Arrageois et le Bapaumois. Ici aussi, l'économie présente un éventail d'activités bien plus diversifié que la moyenne régionale. Les secteurs industriels et tertiaires ont progressivement remplacé l'agriculture et la construction, majoritaires dans les années 1970. Mais cette recomposition du tissu productif s'est déroulée à un rythme ralenti en comparaison aux autres territoires régionaux. En 2007, les parts d'emplois industriels et tertiaires sont toutes deux inférieures à la moyenne observée en Nord-Pas-de-Calais. Les principales industries se situent dans des poches d'étendue plutôt restreinte, comme la faïencerie à Desvres ou l'agroalimentaire dans le Saint-Polois. Par ailleurs, l'agriculture se maintient encore à l'heure actuelle à un niveau important dans de nombreux endroits, situation qui n'apparaît dans aucun autre des sept grands espaces de la région. Comme dans le cas précédent, les fonctions administratives et métropolitaines sont sous-représentées du fait de l'absence de grandes agglomérations urbaines et les emplois sont plus souvent tournés vers les fonctions agricoles ou de la construction. Ceci marque la rare présence sur le territoire de main-d'œuvre hautement qualifiée. Du point de vue de l'économie non présenteielle, cet espace n'est pas particulièrement dynamique. Les créations d'établissements sont spécialement peu vigoureuses et pèsent sur le dynamisme propre de la zone. Avec une densité de population faible, il n'est pas étonnant que la sphère présenteielle soit présente à un niveau moindre que le niveau régional. Sa structure productive diversifiée, peu concentrée et faiblement impactée par les activités industrielles font de cet espace une zone finalement peu vulnérable aux risques économiques.



Pour en savoir plus

-  Davezies L. et Veltz P., 2005, *Nord-Pas-de-Calais, 1975-2005 : Le grand tournant*, Éditions de l'Aube, Aube Nord.
-  Insee, « *Recomposition du tissu productif de la région Nord-Pas-de-Calais* », *Les Dossier de Profils*, n° 80, mars 2006.
-  DIACT, 2009, « *Dynamiques et développement durable des territoires* », *Rapport 2008 de l'Observatoire des territoires*, La Documentation Française.
-  Région Nord-Pas de Calais, « *Dynamiques et développement durable des territoires. Synthèse du rapport 2008 de l'observatoire des territoires (DIACT) et vision régionale* », *Note D2DPE*, n° 21, janvier 2009.
-  Préfecture de Région Nord-Pas-de-Calais, « *Une région, des territoires* », janvier 2004.
-  Paulus F., 2004, « *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation des aires urbaines françaises de 1950 à 2000* », Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
-  Stevens J.F., 2000, « *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020* », La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, Aube Nord.
-  Insee, « *Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques* », *Pages de Profils*, n° 66, décembre 2009.
-  Benhayoun G. et Lazzeri Y., « *Vulnérabilité des zones d'emploi au commerce international* », *Cahiers du Plan*, n°5, mai 2005.
-  Région Nord-Pas de Calais, « *Impact macroéconomique de l'action régionale en matière d'emploi en Nord-Pas de Calais* », *Note D2DPE*, n° 28, novembre 2009.
-  Davezies L., « *Le rôle de la consommation des ménages dans le développement des territoires. Débroussaillage d'une question en friche sur le cas du Nord-Pas-de-Calais* », *Rapport préparé pour le Conseil régional de la Région Nord-Pas-de-Calais, Études Prospectives Régionales*, n°15, Oeil-Université Paris 12, juillet 2008.
-  Insee, « *Services à la personne : un secteur économique en croissance, des emplois morcelés* », *Pages de Profils*, n° 80, octobre 2010.
-  Insee, « *L'Économie sociale et solidaire en Nord-Pas-de-Calais - une richesse économique et humaine* », *Les Dossiers de Profils*, n° 92, octobre 2008.
-  Insee, « *Emploi public : la répartition des effectifs sur le territoire* », *Pages de Profils*, n° 36, mars 2008.